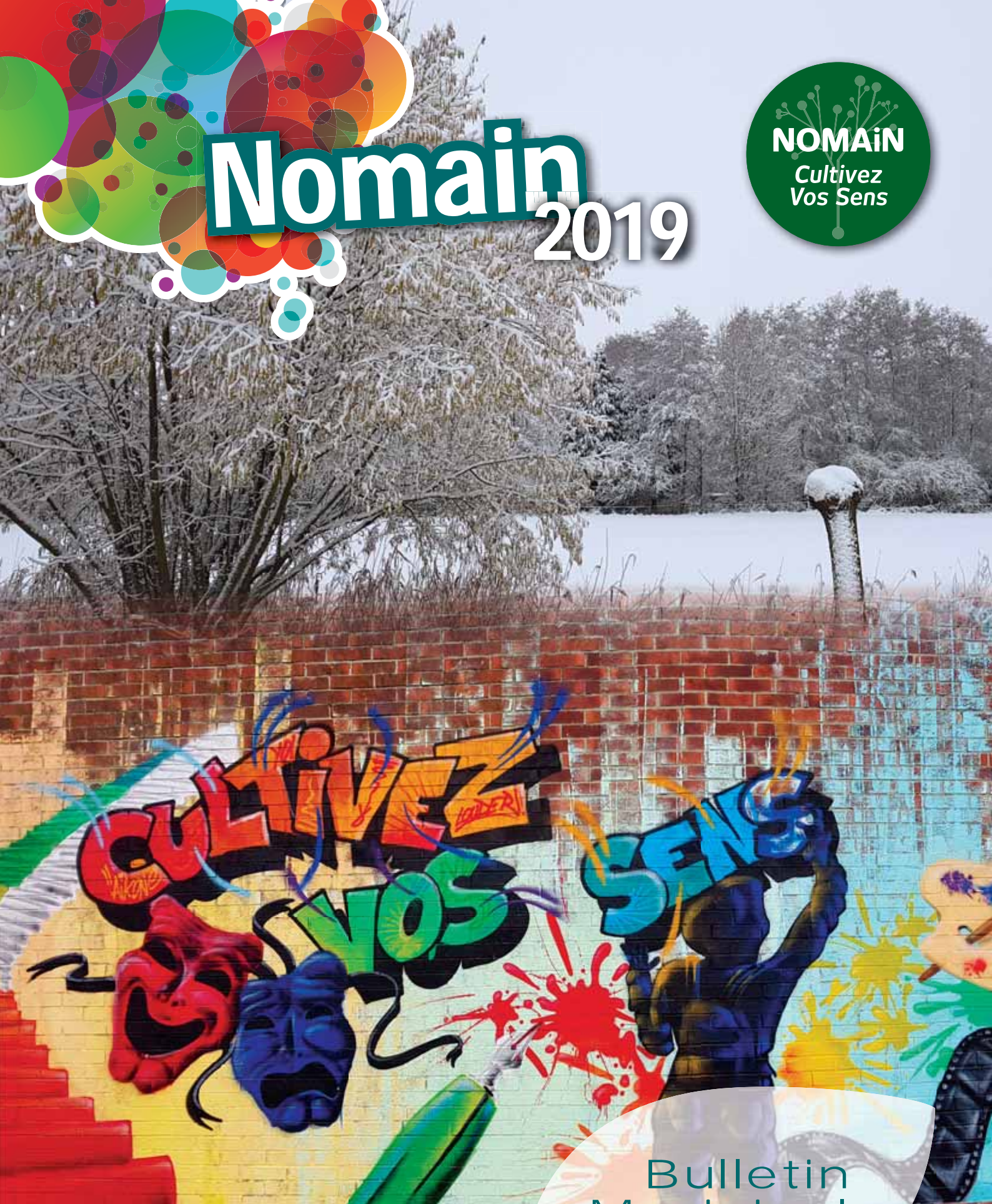


# Nomain 2019

**NOMAIN**  
Cultivez  
Vos Sens



Bulletin  
Municipal



[www.mairie-nomain.fr](http://www.mairie-nomain.fr)

# Le Mot du Maire



Chères Nomainoises, chers Nomainois,

2019 sera la dernière année pleine de ce mandat municipal déjà bien rempli.

Déjà 5 ans que vos élus s'emploient à organiser, avec les agents communaux, la gestion au quotidien du fonctionnement des services publics de notre beau village.

Notre commune reste attractive, sa démographie est en hausse, nous sommes 2 493 habitants au 1<sup>er</sup> janvier 2019 soit 57 habitants de plus sur 10 ans. C'est mieux que la plupart des communes du Douaisis,

mais insuffisant pour conserver une population jeune, condition « *sine qua non* » pour le maintien de nos services et de notre dynamisme. D'où l'importance majeure de notre projet de nouveau quartier « Les Hauts du Paradis ». L'arrêté préfectoral portant déclaration d'utilité publique pour la réalisation de ce projet a été pris et le permis d'aménager a été délivré. La commercialisation vient de débiter, les travaux vont enfin pouvoir commencer.

En termes d'investissements, nous poursuivons nos efforts afin de réaliser pleinement notre programme. Les nouveaux aménagements à l'école Léo Lagrange se terminent, les enfants déjeuneront bientôt dans un tout nouveau restaurant, plus spacieux, plus confortable, et doté d'un self-service par îlots. Munis d'un plateau léger, les élèves se serviront en pain, verre et couverts, et choisiront une entrée et un dessert. Ils s'installeront ensuite à table pour manger l'entrée, puis se dirigeront vers l'îlot plat chaud, où ils seront servis par le personnel municipal. Une fois leur repas terminé, ils se dirigeront vers la table de tri des déchets. Un seul service au lieu de deux actuellement, des enfants plus autonomes et responsables, un personnel plus disponible pour son rôle d'encadrement.

Un plateau multisports, ou city-stade, ouvrira ce printemps, en lieu et place de l'ancien terrain de basket. Après l'aire de jeux pour les petits, cette structure va accueillir les ados et jeunes adultes qui souhaitent pratiquer le foot, le basket, le handball... Une piste d'athlétisme autour du terrain sera également réalisée.

Avec le Relais d'Assistante Maternelle, la futur micro-crèche, l'aire de jeux, le plateau et la salle multi-sports, les très nombreuses associations, notre médiathèque, et bientôt le béguinage, Nomain peut offrir un parcours générationnel complet et qualitatif ou il y fera toujours bon vivre.

Je vous souhaite une excellente année 2019.

Bien à vous,

Votre Maire, Yannick LASSALLE,

Vice-Président de la Communauté de Communes Pévèle-Carembault

# Présentation des services municipaux

## Directrice Générale des Services

- DUHEM Delphine

## Service Administratif

- DUTHOIT Émilie, Adjointe Administrative
- LETOQUART Gaëlle, Adjointe Administrative
- S. Hélène, Adjointe Administrative
- MACREZ Virginie, Adjointe d'accueil administrative et Agent à l'Agence Postale Communale

## Service Technique

- CLEPPE Michaël, Adjoint Technique
- DELSOL Jean-Claude, Adjoint Technique
- PNIK Florian, Adjoint Technique

## Services Scolaires et Périscolaires

- PICQUET Natacha, Restauration et entretien
- PISTONE Stéphanie, Restauration et entretien
- WALLEZ Caroline, ATSEM, entretien et restauration
- MULIER Delphine, ATSEM et restauration
- VANGHELLE Yaël, Personnel en contrat
- ALBOT Corinne, Personnel en contrat
- LESTRIEZ Anne-Sophie, Personnel en contrat

## Médiathèque

- RUSSO Stéphanie, Adjointe au Patrimoine

## Journal d'informations municipales de la ville de NOMAIN.

Directeur de la publication : Yannick LASSALLE  
Rédaction : Yannick Lassalle, Michèle Castelain, Georges Sant, Françoise Delplanque, Anne-Sophie Vandermesse, Dominique Meurisse, Audrey Delporte, Stéphane Meurisse, Jean-Luc Gras, Philippe Roland, Guillaume Mathon, Jean-Yves Choteau, Hélène Desprez, Flore Menotti, Alain Hue, Anne-Marie Debrabander, Paul André Gruart, Catherine Duquenois.

Conception graphique et impression :  
TOUT EN IMAGE - 03 20 71 84 97  
www.toutenimage.fr  
Tirage : 1 200 exemplaires  
Mairie de Nomain : 03 20 71 84 00

# Votre Mairie

23 Rue Jean Lebas  
59310 NOMAIN  
Tél. : 03 20 71 84 00  
Fax : 03 20 71 79 71  
accueil@mairie-nomain.fr  
www.mairie-nomain.fr  
FaceBook :  
NomainPageOfficielle

Horaires d'ouverture  
Du Lundi au Vendredi  
de 9h00 à 12h00  
Le Lundi, Mercredi et Vendredi  
de 13h30 à 16h30  
Le Samedi de 8h30 à 12h00

## Permanences

Yannick LASSALLE,  
Maire de Nomain  
Le jeudi de 18h00 à 19h00  
sur rendez-vous, et le samedi  
de 10h00 à 11h30 sans  
rendez-vous.

Anne-Sophie VANDERMESSE  
Adjointe à l'Urbanisme  
Le jeudi de 18h00 à 19h00  
sur rendez-vous.

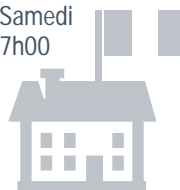
Françoise DELPLANQUE  
Adjointe à la Solidarité et  
à la Santé  
Tous les premiers samedis  
du mois de 10h à 11h

Rencontre avec les Adjoints  
et Conseillers Délégués  
sur rendez-vous.

## Le Stade Municipal Ouvert au public

En Juillet et Août  
Du lundi au Samedi  
de 8h30 à 20h00

De Septembre à Juin  
Du lundi au Samedi  
de 8h30 à 17h00



# Vos Démarches en Mairie

Voici une liste non exhaustive des démarches que vous pouvez effectuer en Mairie.

## Urbanisme

- Déposer une Déclaration Préalable de Travaux, une demande de Permis de Construire, une Autorisation de Voirie...
- Obtenir une information concernant le cadastre

## Etat civil

- Retirer un dossier de Mariage
- Retirer une demande de Reconnaissance
- Faire une déclaration de décès
- Retirer un dossier de demande de médaille du travail
- S'inscrire sur les listes électorales
- Attestation d'accueil pour les étrangers
- **Enregistrement du Pacte Civil de Solidarité (PACS)**

## Services

- Réserver les repas de cantine pour les enfants scolarisés à l'école Léo Lagrange
- Effectuer une déclaration d'ouverture de débit de boissons temporaire
- Déposer un dossier de demande de RSA
- Retirer une demande de logement HLM
- Retirer un dossier de Télé-Alarme
- Louer la Salle des Fêtes
- Acquérir une concession dans le cimetière communal
- Retirer une autorisation de sortie de territoire pour les mineurs voyageant seuls (obligatoire depuis le 15 janvier 2017)

## Recensement militaire

Sont concernés les jeunes filles et garçons ayant 16 ans dans l'année. La présentation en Mairie doit se faire dans le mois d'anniversaire. Se munir d'une pièce d'identité et du livret de famille.



# Cimetière

## Horaires d'ouverture

01 avril au 30 septembre  
8h - 18h

01 octobre au 31 mars  
8h - 16h30

1<sup>er</sup> novembre  
8h - 18h



Tarifs des concessions cimetière applicable au 1 <sup>er</sup> janvier 2019	
Concession de 30 ans	180 €
Concession de 50 ans	250 €
Columbarium 30 ans	800 €
Columbarium 50 ans	950 €
Cave Urne 30 ans	1.100 €
Cave Urne 50 ans	1.250 €
Taxe d'inhumation	30 €

## Reprise de concessions

La mairie a entamé, en 2014, une procédure d'abandon dans le cimetière communal. En effet, si après une période de 30 ans, une concession a cessé d'être entretenue, le Maire peut constater cet état d'abandon par procès-verbal afin de le porter à la connaissance du public et des familles concernées. Un arrêté prononçant la reprise de concessions en état d'abandon a été pris le 7 décembre 2018.

Cet arrêté précise que les procès-verbaux ont été dressés les 27 avril 2015 et 28 avril 2018 constatant l'état d'abandon des concessions ainsi que les différentes pièces attestant que toutes les formalités prescrites par la loi ont été accomplies. 14 concessions seront reprises à partir de janvier 2019, ces emplacements pourront faire l'objet d'un nouveau contrat de concession.

## Tarifs de location de la salle des fêtes

Tarifs de location de la salle des fêtes au 1 <sup>er</sup> janvier 2019	Nomain	Extérieur
Week-end (vendredi 17h au lundi 10h)	580 €	650 €
Journée hors week-end	210 €	400 €
Nettoyage hors location	60 €	60 €
Caution	250 €	250 €
Jour férié (la veille 20h au lendemain 10h)	380 €	450 €

## Autres prestations

### Prêt de matériel

La commune de NOMAIN peut vous louer si vous le souhaitez des tables et des chaises. Il suffit pour cela de contacter les services administratifs afin d'en faire la réservation. Une participation financière sous forme de don vous sera demandée.

### Location de garages municipaux

La commune possède des garages situés rue Louis Delcroix et Grand place.

Le tarif de la location mensuelle est de 45,50 €.

Veillez vous adresser en Mairie si vous souhaitez faire une réservation de location.

## L'Agence Postale Communale de Nomain

La Municipalité a pris le relais de la Poste, en apportant l'essentiel des services postaux de base disponibles au guichet d'un bureau de poste classique.

2 Grand Place - 59310 NOMAIN - Tél. 36 31

**Horaires** Du mardi au vendredi de 9h00 à 11h30,  
le mercredi de 13h30 à 16h00 et le samedi de 9h00 à 12h00.

**Départ du courrier** du lundi au vendredi à 11h30 et le samedi 11h45.



4 boîtes aux lettres jaunes destinées au relevé du courrier sont aussi à votre disposition dans la commune, elles sont situées : 34 Rue d'Ouvignies / 28 Rue du Fourmanoir / 17 Rue de Lannay / 1 Rue de la Commune.

**PROXIMITÉ... ÉCOUTE... DISPONIBILITÉ...**

## **1<sup>er</sup> Réseau associatif national d'aide à domicile**

Sous la Présidence de Madame Catherine SANT et du Conseil d'Administration, une équipe d'encadrement est à votre service pour vous renseigner et vous aider dans vos démarches.

L'association ADMR de Nomain créée en 1989 intervient auprès de **700 familles** par le biais de **150 salariés** notamment chez :

**DES PERSONNES ÂGÉES** dépendantes, malades ou handicapées pour l'aide aux actes essentiels de la vie quotidienne :

- Aide au lever, coucher, toilette, transfert, garde à domicile de jour, repas, ménage, courses.

**DES FAMILLES** pour l'assistance à la vie quotidienne :

- Ménage, repassage, garde d'enfants.

Association autorisée de fonctionnement et tarifiée par le Conseil Départemental.

Code APE : 853 J / N°SIRET : 379 085 258 00037

Agrément qualité N° SAP 379085285



**34 Rue Jean LEBAS - 59310 NOMAIN**  
**Tél. 03 20 71 69 36 ou 03 20 34 27 87**  
**contact.nomain@fedes9.admr.org**

Les bureaux sont ouverts du lundi au vendredi de 8h à 18h **sans interruption** (fermeture du bureau au public le **mardi après-midi**).



**50 % des sommes** versées pour les services à la personne sont déduites de votre impôt sur le revenu.

Si toutefois, vous ne payez pas d'impôt, vous pouvez bénéficier d'un **crédit d'impôt**.



# Urbanisme

## Memento des Règles d'Urbanisme

Quels sont les travaux à déclarer en Mairie ?	Quels sont les formulaires à remplir ?	Quelques exemples
Toutes constructions nouvelles supérieures à 5 m <sup>2</sup>	Si la construction est : < à 20m <sup>2</sup> : déclaration préalable > à 20 m <sup>2</sup> : permis de construire	<ul style="list-style-type: none"> <li>Nouvelle habitation</li> <li>Garage</li> <li>Abri de jardin (y compris ceux vendus par les magasins de bricolage)</li> </ul>
Extension d'une construction existante	Si l'extension est : < à 20m <sup>2</sup> (<40m <sup>2</sup> en zone urbaine) : Déclaration préalable > à 20m <sup>2</sup> (>40m <sup>2</sup> en zone urbaine) : Permis de construire	<ul style="list-style-type: none"> <li>Véranda de 18 m<sup>2</sup> : Déclaration préalable</li> <li>Un carport de 45 m<sup>2</sup> : Permis de construire</li> </ul>
Modification de l'aspect extérieur d'un bâtiment	Déclaration préalable	<ul style="list-style-type: none"> <li>Changement des menuiseries bois, PVC, alu</li> <li>Création ou suppression d'ouverture (fenêtres, portes...)</li> <li>Ravalement de façade</li> </ul>
Réfection ou modification des toitures	Déclaration préalable	<ul style="list-style-type: none"> <li>Remplacement de toiture à l'identique ou non</li> <li>Installation de panneaux photovoltaïques</li> </ul>
Changement de destination des locaux	<ul style="list-style-type: none"> <li>Avec travaux extérieurs : Permis de construire</li> <li>Sans travaux extérieurs : Déclaration préalable</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Transformation d'une grange ou d'un local commercial en habitation</li> <li>Transformation d'un garage en chambre</li> </ul>
Aménagement des combles si création de surface de plancher ou création d'ouvertures	Déclaration préalable	<ul style="list-style-type: none"> <li>Aménagement d'un étage</li> <li>Création de fenêtre de toit</li> </ul>
Piscines	Permis de construire ou déclaration préalable selon les dimensions et la couverture	Piscine creusée, semi-enterrée
Clôtures	Déclaration préalable	<ul style="list-style-type: none"> <li>Portail</li> <li>Clôture sur voie publique</li> <li>Clôture entre voisins</li> </ul>



Le règlement du **Plan Local d'Urbanisme** est disponible en Mairie de Nomain & sur le site Internet [mairie-nomain.fr](http://mairie-nomain.fr)



**Affichage** de l'autorisation d'urbanisme sur le terrain : le panneau doit être affiché pendant toute la durée des travaux.

Si votre surface habitable est supérieure à **150 m<sup>2</sup>**, le recours à un architecte est obligatoire.

# Les infractions au règlement d'urbanisme

Pour bien vivre ensemble, nous devons respecter notre voisinage ainsi que l'espace public. De plus, les impôts fonciers (taxe foncière et taxe d'habitation) sont calculés en fonction de la surface du bien immobilier ainsi que de son état ; les méthodes de calcul sont complexes et il est difficile de s'y retrouver, mais c'est ainsi fait, et le calcul est le même pour tous.

Inutile de rappeler que la Commune, la Région, le Département, l'État et même les Communautés de Communes ont besoin d'argent pour faire fonctionner notre pays, nos routes, nos écoles, nos hôpitaux, nos bibliothèques...

Pour savoir ce que l'on peut faire et ce que l'on ne peut pas faire, chaque Commune rédige avec son Conseil Municipal un PLU qui contient les règles qui doivent être suivies en matière de construction et d'urbanisme. Comme il y a un code de la route, il y a un code de l'urbanisme à respecter.

## 3 types de profils différents sont constatés

### • Les réglos

Il y a d'abord ceux qui font tout bien comme il faut et qui apprécient que les autres fassent comme eux. En effet, quand on obtient un permis de construire ou une autorisation d'urbanisme, il y a tout un protocole qui fait en sorte qu'il y ait le moins de gêne possible pour les voisins, qui doivent être informés par un affichage réglementaire, et qui ont la possibilité de consulter le projet de leur voisin en Mairie. L'administration fiscale est informée et des taxes supplémentaires peuvent être réclamées si la construction a été améliorée.

### • Les têtes en l'air

Ensuite, il y a ceux qui font des travaux dans leur maison et qui ne savent pas qu'une demande d'autorisation est nécessaire. Ils ont changé les tuiles de leur toit par exemple. Dans ce cas, il n'est jamais trop tard pour faire une demande de régularisation, il suffit d'appeler la Mairie et de se renseigner sur les démarches à faire pour vous aider à être en conformité avec le règlement.

*Il faut bien garder à l'esprit qu'aujourd'hui, pour revendre sa maison, elle doit être conforme. Sans ce certificat de conformité, vous ne pourrez jamais revendre votre maison.*

### • Les contrevenants

Enfin, il y a aussi une dernière catégorie, ceux qui contreviennent délibérément.

En matière d'urbanisme, cela se traduit par des gens qui ne veulent pas déclarer leurs travaux. Ils font une véranda, transforment leur grenier en chambre, etc... le tout sans autorisation donc sans avertir l'administration fiscale.

Dans ce cas-là nous proposons de régulariser la situation en déposant un dossier de régularisation et en général, tout rentre dans l'ordre rapidement.

Si les travaux ne sont pas régularisables, nous donnons un délai soit pour remettre à l'origine (si le PLU ne permet pas les travaux), soit pour modifier le projet afin que ce dernier respecte le PLU. Si rien n'est fait, cela constitue une infraction et nous avons l'obligation d'en dresser un procès-verbal. Ce PV sera transmis au Procureur de la République qui jugera le litige et délivrera sa décision au cas par cas.

## Quelles sont les principales infractions et sanctions pour les contrevenants ?

En matière délictuelle, la prescription de l'infraction est de six ans à compter de l'achèvement des travaux litigieux. Si un acte de poursuite ou d'instruction a été entrepris dans ce délai, l'action publique n'est pas prescrite.

Les sanctions pénales réprimant la méconnaissance des règles d'urbanisme trouvent leur fondement dans l'article L. 160-1 du code de l'urbanisme, indépendamment de toute violation d'une autorisation, notamment lorsqu'une telle autorisation n'est pas nécessaire.

Les infractions aux règles de procédure, c'est-à-dire essentiellement le défaut d'autorisation ou le non-respect des prescriptions d'une autorisation, relèvent de l'article L.480-4 du code de l'urbanisme.

Ainsi, sont constitutifs d'une infraction le défaut de permis de construire, d'aménager, de déclaration préalable.

Pour ce qui concerne les sanctions, l'article L. 480-4 du code de l'urbanisme prévoit un minimum de 1 200 euros d'amende et un maximum de 6 000 euros multiplié par le nombre de m<sup>2</sup> de surface de plancher irrégulière. En cas de récidive, une peine de six mois de prison est également encourue.

Le fait de vendre ou de louer des terrains compris dans un lotissement sans avoir obtenu un permis d'aménager, ou en méconnaissance des règles en la matière, expose l'auteur de l'infraction à une amende de 15 000 euros, en application de l'article L. 480-4-1 du code de l'urbanisme.

En outre, l'article L. 480-4-2 du code de l'urbanisme expose les personnes morales au quintuplement de l'amende encourue, ainsi qu'à des sanctions spécifiques, parmi lesquelles l'interdiction d'exercer une activité professionnelle ou l'exclusion des marchés publics (extrait de EFE blog du droit de l'urbanisme et de l'aménagement).

## En résumé

Nous pouvons dire que le règlement d'urbanisme est là pour que notre commune reste cohérente avec sa propre identité et ses caractéristiques pour que chacun puisse bien vivre à Nomain, tout en respectant notre environnement, notre cadre de vie et notre patrimoine.

Nous souhaitons que les Nomainois(es) respectent le règlement d'urbanisme de notre commune et vous encourageons à être dans cet état d'esprit.

# Petite enfance

La Pévèle Carembault s'est fixée comme objectif de travailler avec tous les acteurs des modes de garde et d'accueils des tout-petits de son territoire. Le Relais Petite Enfance concerne donc les assistantes maternelles, les multi-accueils et micro-crèches, les maisons d'Assistants Maternelles, les parents... C'est un service gratuit mis en place sur l'ensemble du territoire depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017, financé avec l'aide de la Caisse d'Allocations Familiales (CAF).

## Comment fonctionne le Relais Petite Enfance

Une animatrice référente du Relais Petite Enfance organise en matinée, du lundi au vendredi, des ateliers d'éveil. Les assistantes maternelles des 38 communes sont invitées à y participer avec les enfants, âgés de 0 à 6 ans. Il touche trois publics différents : enfants, parents et assistantes maternelles ou gardes à domicile.

Chaque assistante maternelle peut participer à deux ateliers par semaine au maximum d'une durée de 2 heures environ. L'inscription est obligatoire auprès de l'animatrice. Pour trouver la personne référente, rendez-vous sur <https://www.pevelecarembault.fr/jeunesse/>



LISTE DES ASSISTANTES MATERNELLES DE NOMAIN	
Sandrine ACQUETTE	7 rue du vert bois 06 08 09 11 22 - 03 20 59 39 12
Catherine ALLAIN	30A rue Henri Derain 03 20 34 30 82 - 06 24 87 94 49
Fabienne BOURDON	2 route de Tournai 06 89 84 73 34
Pascale CARLIER	59 rue Louis Guislain 03 20 64 83 90 - 06 03 01 83 64
Delphine RICHEZ	13 grand place 06 30 82 74 13
Charline CRIME	72 rue Louis Guislain 03 20 61 81 23 - 06 03 01 83 64
Karine DELBECQUE	4 rue Henri Derain 09 80 31 49 25 - 06 52 24 88 45
Marylin DELSOL	11 rue du Coquelet 03 20 71 78 24
Sabine EVERAERE	34 rue René Delzenne 06 63 81 68 65 - 03 20 61 17 71
Magali FAES	17 rue Louis Guislain 03 20 64 85 88 - 06 74 82 70 32
Angélique FORRET	59 rue René Delzenne 06 87 44 14 70
Séverine FOUARD	10 rue Louis Delcroix 06 50 79 45 49
Véronique GRIFFART	35 rue René Delzenne 03 20 84 72 76
Charlotte LENNE	20 rue du Quimberge 06 88 01 39 32 - 03 20 64 56 25
Anne-Sophie LESTRIEZ	33 rue Henri Fourmanoir 06 98 87 27 20
Myriam MORTREUX	6 rue de la Visterie 03 20 71 72 76
Perrine PARENT	10 Ter rue du Roupion 03 20 61 88 59 - 06 63 40 05 72
Olivia POURBAIX	10 rue du Roupion 09 51 81 44 55 - 06 81 29 18 91
Christelle TANT	33 rue René Delzenne 09 84 36 20 04 - 06 79 81 40 57
Corinne VANDERMEERSCH	49 rue Louis Guislain 03 20 64 11 13 - 06 04 03 87 67
Isabelle LALINE	17 rue Henri Fourmanoir 03 20 05 41 96 - 06 28 39 32 15

# Le CCAS

## Les missions du Centre Communal d'Action Sociale

Le CCAS anime une action générale de prévention et de développement social dans la commune, en liaison avec les institutions publiques et privées. Il est à ce titre l'institution locale de l'action sociale.

Il oriente vers les différents services sociaux les personnes en difficultés.

- Aide et accompagne les personnes âgées dans les dossiers APA, aide-ménagère, dossier de placement en maison de retraite.
- Aide les personnes handicapées.
- Aide les parents dans leur recherche d'assistante maternelle et crèche.
- Aide les familles en difficultés
- Lutte contre les exclusions...

Pour toute information, vous pouvez contacter un membre du CCAS dont la liste figure sur le site de la commune [www.mairie-nomain.fr](http://www.mairie-nomain.fr)

Une permanence est assurée par Madame Françoise Delplanque tous les premiers samedis du mois de 10h à 11h.

# Portage de repas à domicile

Dans le cadre de sa politique « bien vieillir », la Pévèle Carembault a mis en place un service de portage des repas à domicile à destination des seniors de son territoire. Le portage de repas à domicile permet aux habitants de plus de 60 ans et/ou handicapés à profiter de menus équilibrés à faible coût. **Il suffit de contacter le service Action seniors au 03 20 34 78 90.**

Le portage de repas peut être ponctuel ou régulier, et se déroule du lundi au vendredi (les repas du week-end sont livrés le vendredi). Ce service peut être mis en place en 48 heures seulement. Chaque habitant choisit ses menus un mois en amont mais il est possible d'annuler ou de suspendre les livraisons 48 heures à l'avance.

Chaque habitant se voit proposer deux menus différents du lundi au vendredi et un menu le week-end. En cas de régime particulier, le service propose quatre repas différents adaptés : pauvre en sel, pauvre en sucre, pauvre en sel et en sucre, pauvre en graisse. Les menus comprennent toujours : un potage, une entrée, un plat avec son accompagnement, un fromage et un dessert. Chaque plat est conditionné en barquette individuelle.

**Chaque repas est facturé 6,05 euros.** Il est possible de commander des repas supplémentaires pour des invités. Pour participer au financement de ce service, les habitants peuvent monter des dossiers d'aides, tel que l'Allocation personnalisée d'autonomie (Apa) qui est versée par le Département.

La Pévèle Carembault développe le service de portage des repas afin de favoriser le maintien à domicile des seniors de son territoire. Les agents de convivialité sont là aussi pour rompre l'isolement des personnes âgées. Ils ont un rôle d'écoute, de relais en cas de problème. Les cinq à dix minutes qu'ils passent avec un usager permettent de voir si tout va bien.



## Le démarchage à domicile

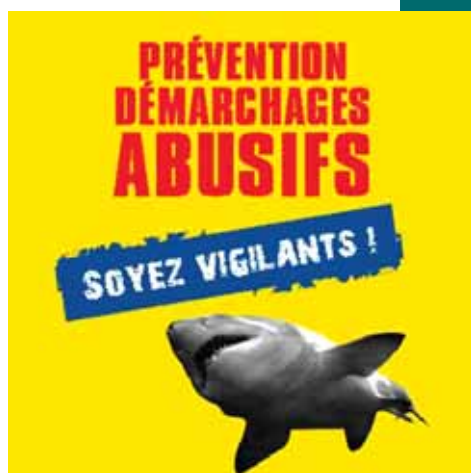
Il existe sous plusieurs formes, le démarchage à domicile perturbe la tranquillité de nos concitoyens au quotidien. Même si vous l'avez sollicité, il y a démarchage à domicile dès lors qu'un vendeur vient vous vendre un bien ou un service. Il y a également démarchage à domicile si vous avez reçu un carton d'invitation pour une vente, en dehors d'un magasin, dans un hôtel par exemple.

Depuis quelques années, le phénomène de « faux employés » se faisant passer pour un agent de la Poste, EDF, ENEDIS, GRDF... les services sociaux, un agent de la Mairie ou même de la Gendarmerie, s'intensifie.

Exigez toujours de voir les cartes professionnelles, même si la personne est en uniforme. Ne laissez pas rentrer à votre domicile une personne que vous n'avez pas invitée.

Ne recevez jamais ceux qui prétendent vous offrir un cadeau ou vérifier vos comptes, ni même ceux prétendant visiter gratuitement votre habitation pour vous faire faire des économies. Ces pratiques cachent souvent une arnaque ou un repérage des lieux pour un futur cambriolage.

Ne faites jamais état sur votre boîte aux lettres, ni dans l'annuaire, ni sur les réseaux sociaux ou ailleurs, de votre situation personnelle si vous vivez seul(e). Concernant les faux artisans, même si vous les avez contactés, n'acceptez jamais de payer quoi que ce soit avant le commencement des travaux. Demandez au moins trois devis écrits par trois entreprises différentes. Vérifiez les références de tous les entrepreneurs (ils doivent figurer dans l'annuaire ou avoir un site internet). Ne payez jamais pour des travaux ou des services que vous n'avez pas demandés.



## L'Aide Médicale de l'Etat (AME)



L'assurance Maladie accompagne les ressortissants en situation précaire et irrégulière au regard de la réglementation française sur le séjour en France. Dans ce cadre, l'Aide Médicale de l'Etat permet de lutter contre les exclusions et de faciliter l'accès aux soins.

Contactez la Caisse d'Assurance Maladie du lundi au vendredi de 8h00 à 18h00 au 3646.

Connectez-vous sur le site internet de l'Assurance Maladie : [www.ameli.fr](http://www.ameli.fr)  
Par courrier : Service Précarité / Solidarité, Centre Tertiaire de l'Arsenal, 125 rue Saint-Sulpice, BP 821 - 59508 DOUAI CEDEX

## Un guichet fiscal unifié

Issu de la fusion entre les trésoreries et les centres des impôts, le guichet fiscal unifié consiste à proposer aux contribuables un lieu unique de réponses pour toutes les questions relatives au calcul ou au paiement de l'impôt.

Le Service des Impôts des Particuliers (SIP) de Douai se situe au 195 rue de Roubaix, 59500 Douai.

Tél. 03 27 93 48 48

Courriel :

[sip.douai@dgifp.finance.gouv.fr](mailto:sip.douai@dgifp.finance.gouv.fr)



## Action sanitaire et sociale de la CPAM

Des conseillers précarité sont à votre écoute à Orchies au 26 rue Jules Roch.

Sur le site de Douai au centre tertiaire de l'Arsenal, 125 rue Saint Sulpice BP821 - 59508 DOUAI CEDEX

Par téléphone au 36 46 (prix appel local depuis un poste fixe)

ou sur le site Web :

[www.ameli.fr](http://www.ameli.fr)



## Participation Citoyenne

L'objectif est d'associer les habitants à la protection de leur environnement afin de renforcer le sentiment de sécurité, d'améliorer la réactivité des forces de sécurité contre la délinquance d'appropriation\* et d'accroître l'efficacité de la prévention de proximité.

Ce dispositif repose sur des personnes référentes qui informent la gendarmerie des agissements suspects. Il est bien sûr demandé de renseigner sur des faits, et non sur des personnes, et d'observer, et non de surveiller ou de patrouiller.

**Pour connaître votre référent de secteur, adressez-vous en mairie.**

(\* ) La délinquance d'appropriation comprend les cambriolages, les tentatives de cambriolage, les vols sans effraction et les atteintes à la personne.



## Autorisation de sortie du territoire

À compter du 15 janvier 2017, un enfant mineur qui vit en France et voyage à l'étranger seul ou sans être accompagné de l'un de ses parents doit être muni d'une autorisation de sortie du territoire (AST).

Il s'agit d'un formulaire établi et signé par un parent (ou responsable légal). Le formulaire doit être accompagné de la photocopie d'une pièce d'identité du parent signataire.

L'enfant qui voyage à l'étranger sans ses parents devra présenter :

- Sa carte d'identité (carte nationale d'identité ou passeport valide) et éventuellement un visa selon les exigences du pays de destination ;
- Une autorisation de sortie de territoire, téléchargeable sur [www.service-public.fr](http://www.service-public.fr) signée par un titulaire de l'autorité parentale (formulaire CERFA 15646\*01).
- La photocopie du titre d'identité du responsable légal ayant signé l'autorisation de sortie.

12 rue Jean sans Peur - CS 20003

59039 LILLE Cedex

Tél. 03 20 30 59 59

[www.nord.gouv.fr](http://www.nord.gouv.fr)



## Points Relais Services

Département du Nord

Point Relais Services

Les Points Relais Services sont à votre disposition pour répondre à toutes vos questions concernant les services du Département.

Dans chacun de ces POINT RELAIS SERVICES, un médiateur est présent pour vous accueillir, répondre à vos questions et, le cas échéant, vous mettre en contact avec le service compétent, voire vous aider à compléter un dossier. Les Points relais services ont pour vocation de vous informer sur les thèmes suivants :

### ÉDUCATION

- Demande de prise en charge de transport scolaire
- Prêt d'honneur aux étudiants
- Bourses départementales
- Aide à la demi-pension

### ACTION SOCIALE

- Allocation personnalisée d'autonomie (APA)
- Prestation de compensation du handicap (PCH)
- Demande d'agrément en vue de l'adoption
- Demande d'agrément pour les assistantes familiales

### DIVERS

- Concours départemental de restauration du patrimoine privé
- Participation aux Portes Ouvertes des ateliers d'artistes
- Subventions aux associations sportives
- Subventions aux associations culturelles
- Échanges de jeunes et soutien aux actions de solidarité internationale
- Demande de subvention au titre de l'amélioration de l'habitat des jeunes agriculteurs

### POINT RELAIS SERVICES D'ORCHIES

36 place du Général-de-Gaulle  
59310 ORCHIES

Tél. 03 59 73 31 50

Fax 03 59 73 31 55

Mail : [prs-orchies@cg59.fr](mailto:prs-orchies@cg59.fr)

Horaires d'ouverture :

du lundi au vendredi,  
8h30 - 12h30 / 13h30 - 17h00



5 Bonnes raisons de choisir INTERM'AIDE

- Nous sommes l'employeur de votre intervenant(e).
- Nous évaluons avec vous et gratuitement vos besoins.
- Nous assurons un accompagnement et un suivi de qualité.
- Pas de frais de dossier ni d'engagement de durée



7, rue Jules Ferry  
59310 ORCHIES  
03 20 97 05 13

## Pôles Autonomie Douaisis

### DTPAS Douaisis

310 bis rue d'Albergotti  
59500 DOUAI  
Tél. 03 59 73 34 00

### Plateforme Répit

#### Plateforme d'Accompagnement et de Répit des Aidants du Douaisis

67 rue de la Fonderie  
4<sup>ème</sup> étage - Résidence La Fonderie  
59500 DOUAI  
Tél. 03 27 93 77 85  
contact.pfr-douaisis@fces.fr

## Réseaux de Soins Palliatifs

### Plateforme Santé Douaisis

299 rue Saint-Sulpice  
Bâtiment de l'Arsenal  
59500 DOUAI  
Tél. 03 27 97 97 97  
secretariat@santedouaisis.fr



## UNAF/UDAF du nord

Elles développent et gèrent de nombreux services aux familles.

Gèrent tous les services d'intérêt familial confiés par les pouvoirs publics. Il s'agit principalement des services de protection juridique des majeurs confiés aux Union Départementales des Associations Familiales. Ester en justice si les intérêts matériels et moraux des familles sont mis en cause.

### UDAF du Nord - 59

10 rue Baptiste Monnoyer  
BP 1234  
59013 LILLE Cedex  
Tél. 03 20 54 97 61  
nord@udaf59.org  
http://www.udaf59.org



## CEAS Grand Douaisis

Le CEAS est une association qui promeut, favorise et réalise toutes études, activités et services pouvant contribuer à faire du Douaisis, un territoire dynamique et solidaire.

Elle a choisi comme domaine, l'intervention et l'accompagnement, en matière de logement et de solidarité face au chômage.

### CONTACTEZ NOUS

José LALEEUW 06 80 73 99 17  
Anne-Chantal MATHIEU 03 27 98 14 41  
ceasgranddouaisis@urceas.org

### PERMANENCES

Maison des Associations,  
rue des Potiers, à Douai.

Le premier jeudi de chaque mois,  
de 10 à 12 Heures  
(hors jours fériés  
et mois d'août)



## Le C.L.I.C. du Pévèle Ostrevent

### Des réponses diversifiées et fiables aux questions des Personnes Âgées

Les Centres Locaux d'Information et de Coordination (C.L.I.C.) sont des lieux d'accueil de proximité destinés à fournir gratuitement aux personnes âgées de 60 ans et plus, des informations et des conseils afin d'optimiser le maintien à domicile ou de préparer une entrée en établissement ou une prise en charge en famille d'accueil.

Contact : CLIC du Pévèle Ostrevent,  
à Marchiennes - 2 route d'Orchies  
Tél. 03 27 98 74 70  
De 9h à 12h et de 13h30 à 17h30  
Ou encore notre site internet  
www.clic-douaisis.fr

clic.peveleostrevent@orange.fr



## La MDPH, c'est qui ? c'est quoi ?

La Maison Départementale des Personnes Handicapées (MDPH) gère les prestations versées aux personnes handicapées et la reconnaissance de leurs droits.

Informations et formulaire unique disponibles sur le site du Conseil général : [www.lenord.fr](http://www.lenord.fr)

### Contact

03 59 73 73 73

du lundi au vendredi de 8h30 à 16h,

ou par courriel [douai-cambrai-mdph@lenord.fr](mailto:douai-cambrai-mdph@lenord.fr)



## La Télé Alarme

Permet aux personnes âgées ou handicapées de bénéficier d'une assistance 24h/24 : installation d'un transmetteur d'alarme, d'une télécommande radio, d'un boîtier « interphone déporté ». Ces éléments seront raccordés à la centrale d'écoute. Des dossiers de demande de raccordement au service Télé Alarme du Nord sont à votre disposition en Mairie.

### Mondial Assistance - Téléalarme du Nord

187 boulevard Faidherbe  
59280 Armentières  
Tél. 0811 650 700 (coût d'un appel local)  
[www.telealarmedunord.fr](http://www.telealarmedunord.fr)



## PLIE, Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi

Le PLIE du Douaisis, en partenariat avec la Pévèle Carembault, développe depuis plus de 20 ans des actions pour l'insertion professionnelle des personnes en difficulté, avec un taux de retour à l'emploi durable supérieur à 50%.

Contact 03 27 94 47 60

## Mission Locale du Douaisis

La Mission Locale a pour fonctions essentielles l'accueil, l'information et l'orientation des jeunes de 16 à 26 ans, sortis du système scolaire.

### Antenne de la Pévèle Carembault

à Orchies, 36 rue Jules Roch  
Contact : 03 20 84 77 89  
[missionlocale@mldouaisis.com](mailto:missionlocale@mldouaisis.com)



## La fibre à Nomain

En 2019 la fibre va être déployée sur pratiquement toute la commune, excepté le hameau de Lannay où il faudra patienter début 2020.

Le déploiement est déjà effectif pour les rue de la Coquerie, Fourmanoir, Visterie, Vert Bois, la Watinnette, Chapitre, Gambette et Chemin Vert.

Les travaux vont débuter ce printemps pour une éligibilité en toute fin d'année.

3 armoires de raccordement seront installées rue Henri Derain, René Delzenne et Jules Delaby.

Pour savoir si vous êtes éligible, rendez-vous sur le site de CAP FIBRE 59/62, vous renseignez votre adresse, et un plan apparaît. Pas de pastille, le déploiement n'a pas commencé, pastille rouge, encore quelques semaines de patience, pastille verte, à vous les téléchargements hyper rapides et la vidéo en Très haute définition.

Ou appeler le 0 800 159 162 (appel gratuit).

### PETIT LEXIQUE

**FTTH** (Fiber to the Home) = Fibre à l'habitant.

Les **NRO** (ou SHELTER) sont les Nœuds de Raccordement Optique (Armoire verte foncée de 5m X 2,5M), il y en a 5 sur le territoire dont une à Orchies et entre Bachy et Bourghelles.

Les **SRO** (Sous-répartiteur Optique) pour 300 à 500 locaux.

Les **PBO** (Point de Branchement Optique) sont de petits coffrets blancs (30cm X 15cm) installés en façade ou sur les poteaux afin de desservir 4/6 habitations.

Les **PTO** (Point Terminal Optique), c'est la prise optique dans les habitations pour raccorder la Box.

Le Syndicat Mixte **La Fibre Numérique 59/62** a pour mission la réalisation des études pour la conception, la construction, et l'exploitation d'infrastructures de communications électronique dans le cadre du schéma directeur régional du très haut débit. **CAP FIBRE** est le délégataire de service qui construit, exploite et maintient le réseau public fibre, et le commercialise aux fournisseurs d'accès à Internet (les FAI). **AXIONE** est l'entreprise qui pose la fibre, tantôt en aérien, tantôt en souterrain, suivant l'existence ou non de fourreau.

La fibre arrive donc à la limite de votre propriété. Le raccordement à votre habitation est fait par l'opérateur que vous aurez choisi dans la limite de 30 m entre l'espace public et votre habitation, et de 10 m à l'intérieur de l'habitation. Au-delà, vous pouvez demander un devis à l'installateur.

Le fil cuivre reste en place pour le moment (ADSL, RTC « Réseau Téléphonique Commuté »)

Les FAI (Fournisseurs d'Accès Internet) présents sur ce réseau sont :



A partir du mois d'avril 2019, Orange sera aussi présent sur le réseau

## Espace Info Energie



*Un Espace Info Energie, qu'est-ce que c'est ?*

C'est un lieu où vous pouvez trouver des conseils gratuits, neutres et indépendants sur les travaux d'économies d'énergies et les énergies renouvelables à réaliser dans une habitation. Le conseiller Espace Info Energie est là pour guider les habitants dans leur choix et non effectuer leurs démarches. Il s'agit d'un service ouvert aux particuliers comme aux professionnels du secteur.

Un conseiller, affilié à l'ADIL (Agence départementale d'information sur le logement) du Nord, propose des solutions concrètes en matière de rénovation basse consommation, de chauffage, d'isolation, d'étanchéité à l'air, de ventilation, de choix de l'énergie, d'équipements électroménagers performants. Il est aussi là pour faire un point sur les factures et les consommations d'énergie. **Exemple : vous êtes démarché par une entreprise pour la pose de panneau photovoltaïque ; rendez-vous à l'espace info énergie afin de s'assurer de la pertinence et du coût de l'installation proposée !**

Ce conseiller informe également sur les différents dispositifs de financement (subventions, aides locales, crédits d'impôts etc...) pour vos travaux de rénovation ou de construction.

Il reçoit uniquement sur rendez-vous. Les habitants sont invités à venir munis de photographies, devis, plan de travaux qu'ils souhaitent réaliser.

Pour faciliter l'accès du service aux habitants, des permanences avec le conseiller Espace Info Energie, sur rendez-vous, ont lieu à Templeuve, 85 rue de Roubaix, du lundi au vendredi, à Cysoing le 1<sup>er</sup> mardi du mois de 9h à 12h et à Pont à Marcq le 2<sup>ème</sup> mercredi du mois de 9h à 12h.

**Contact** Espace Info Energie (EIE)

Tél. 03 59 61 12 02, mail [lplovier@adilnord.fr](mailto:lplovier@adilnord.fr)



## ANAH

La région des Hauts de France accompagne par le biais d'aides financières directes les propriétaires modestes et très modestes selon les critères de l'ANAH en s'appuyant sur un dispositif dématérialisé.

Le montant de l'aide pour travaux d'économie d'énergie est fixé à 1 000 € par logement. Il est porté à 1 500 € pour les logements situés dans les communes rurales (liste selon nomenclature INSEE) et à 2 000 € pour les projets de réhabilitation nécessitant des travaux lourds d'un montant supérieur à 30 000 € HT.

**Contact**

151 avenue du Président Hoover - 59555 Lille Cedex

**Accès métro**

Lille Grand Palais. Tél. 03 74 27 00 00. [www.hautsdefrance.fr](http://www.hautsdefrance.fr)



## Aide au permis de conduire

Avoir son permis de conduire, c'est une première étape vers l'accès à l'emploi. La Région est sensible à la question de la mobilité des jeunes et à leur insertion sur le marché du travail. Voilà pourquoi elle lance ce dispositif d'aide à l'obtention du permis B.

Concrètement, cette aide prend la forme d'un prêt d'un montant de 1 000 euros maximum, versé en deux fois et non renouvelable. Pour en bénéficier, les demandeurs doivent répondre à certains critères.

**Plus d'infos au numéro vert 0 800 026 080**

## 3 défibrillateurs sont installés dans notre commune

Trois défibrillateurs externes automatiques (DEA) sont disponibles dans notre commune :

- A l'entrée de la Mairie
- Sur la place de l'Église (sous le porche des HLM)
- Aux abords du stade municipal, rue Jean Lebas, à l'extérieur des vestiaires.

### Qu'est ce qu'un défibrillateur externe automatique ?

Il s'agit d'un petit appareil portable qui analyse automatiquement le rythme cardiaque d'un sujet ayant brutalement perdu connaissance, et permet de délivrer un choc électrique en cas d'arrêt cardiaque par fibrillation ventriculaire. Ces DEA sont installés dans des lieux publics fréquentés et sont conçus pour être utilisés par tous. Ils permettent ainsi d'agir très précocement, en attendant l'arrivée des secours qu'il faut bien sûr appeler systématiquement.

**Sauv Life** est une application qui peut aider à sauver des vies en géolocalisant des personnes capables de pratiquer un massage cardiaque.



Le principe est assez simple : chaque personne qui a été formée aux gestes d'urgence et souhaite mettre ses connaissances au service de potentielles victimes télécharge gratuitement Sauv Life sur son smartphone. Lorsque le Samu reçoit un appel signalant un arrêt cardiaque, il déclenche les secours mais également l'application qui géolocalise et alerte les volontaires à proximité. Sauv Life guide ces volontaires vers un défibrillateur et vers la victime afin qu'ils procèdent à un massage et/ou utilisent le défibrillateur avant que les secours professionnels ne soient là.

### Qui peut utiliser un défibrillateur externe automatique (DEA) ?

Nous tous ! « Toute personne, même non médecin, est habilitée à utiliser un DEA répondant aux caractéristiques définies à l'article R.6311-14 » - Décret n° 2007-705 du 4 mai 2007.

Ainsi, chaque citoyen peut utiliser un DEA à chaque fois que cela est possible : 80% des personnes sauvées par un défibrillateur en libre accès l'ont été par des utilisateurs qui n'en avaient jamais utilisé auparavant.

Une vidéo est disponible sur le site :

[www.linternaute.com/sante](http://www.linternaute.com/sante)



### Services de garde des médecins 03 20 33 20 33 (Coût d'un appel local)

Afin de connaître les services de garde des Médecins, vous pouvez appeler

- du lundi au vendredi de 20h à minuit
- le samedi de 13h à minuit
- le dimanche et les jours fériés de 8h à minuit

### Pourquoi appeler Médi'Ligne 59 ?

Pour pouvoir joindre un médecin qui vous écoutera et saura vous apporter la réponse correspondant à vos besoins :

- conseils médicaux
- orientation vers une structure de garde (cabinet médical, maison médicale...)
- envoi d'un médecin de garde à domicile si nécessaire
- orientation vers les urgences de l'hôpital le plus proche, avec envoi d'un transport médical si nécessaire
- orientation vers le SAMU, en cas d'urgence vitale

### Quand appeler Médi'Ligne 59 ?

Fièvre, toux persistante, crise d'angoisse, vomissements, maux de tête... Ces symptômes nécessitent peut-être de consulter un médecin.

La permanence téléphonique des médecins de garde est à votre disposition en dehors des horaires habituels de consultation de votre médecin traitant.

[www.servigardes.fr](http://www.servigardes.fr)

## Les Services de Santé

**Docteur Boris PIAU**

*Médecin Généraliste*

56 rue Jean Lebas - 03 20 05 13 55

**Docteur Nadine SOROLLA**

*Médecin Généraliste*

45 rue Jean Lebas - 03 20 71 07 80

**Docteur Philippe VANDELANNOITE**

*Médecin Généraliste*

2 Grand Place - 03 20 61 67 99

**Docteur Catherine DETAVERNIER**

*Chirurgien Dentiste*

13 rue Jean Lebas - 03 20 71 92 44

**Anne-Sophie BEYAERT**

*Orthophoniste*

7 Grand Place - 03 20 61 61 62

**Xavieyre DUBELLOY-MARIAGE**

*Infirmière*

15 rue de la Coquerie - 03 20 05 94 53

**Virginie FOUCAULT**

*Infirmière*

23 rue Louis Delcroix - 06 11 86 45 38

**Baptiste DELORAINE**

*Ostéopathe D.O.*

56 rue Jean Lebas - 06 78 84 93 65

**Anne NÉGREVERGNE**

*Thérapeute*

27 rue Louis Delcroix - 03 20 59 33 00

**Vincent NÉGREVERGNE**

*Somatothérapeute*

27 rue Louis Delcroix - 06 28 33 01 04

**Marie-Christine RICHARD**

*Bien-être au quotidien*

17 rue Paul Delattre - 06 81 52 15 96

**Nathalie PERCHE**

*Pharmacien*

37 rue Jean Lebas - 03 20 71 85 26

**PHARMACIE DE GARDE**

Composez le 08 99 18 37 58

[www.servigardes.fr](http://www.servigardes.fr)

**SERVICE DE GARDE**

**DES MÉDECINS**

**MÉDI'LIGNE59**

03 20 33 20 33



# Les aînés

## REPAS DES AINES

Le repas annuel des aînés a rassemblé 140 personnes ce 29 avril. Une belle occasion de se retrouver pour un excellent repas animé par Music Live.

Mme Jeannine RIFI et M. Edmond PLOUVIER, doyenne et doyen présents au repas, ont été mis à l'honneur.

Michèle CASTELAIN et l'association "Animations Nomainoises" ont mis en musique ce moment convivial.

Mme Marie-Josèphe DESCAMPS, notre doyenne, et M. Jean DELCROIX, notre doyen qui nous a malheureusement quitté à la fin de l'année dernière, ont reçu la visite des élus.

## COLIS DE NOEL

Le 22 décembre, 117 couples et 148 personnes seules ont pu recevoir leur colis, préparé avec beaucoup d'attention et de bonne humeur, par l'association "Animations Nomainoises".

La livraison à domicile pour les personnes ne pouvant se déplacer a été faite dans la matinée.

De 10 h à 17 h 30, les Nomainoises et Nomainois ont été accueillis à la Salle des Fêtes par les élus et les bénévoles de l'association, pour échanger autour d'un café ou d'un chocolat chaud.

Petit rappel : En 2019, l'âge pour bénéficier du repas et du colis reste inchangé, c'est à dire 68 ans et plus.



# En Bref

## Transports en commun

Avec un ensemble de 35 lignes, le réseau Arc-en-ciel du Pévèle-Mélantois propose des déplacements avec des horaires et arrêts adaptés pour vous offrir un service fiable. Depuis le 1<sup>er</sup> septembre 2017, la Région Hauts-de-France prend en charge l'organisation des transports scolaires exercée jusqu'ici par le Département du Nord.

Plus d'infos sur les horaires, les tarifs, les lignes sur [www.arc-en-ciel2.fr/](http://www.arc-en-ciel2.fr/)  
Lignes desservant NOMAIN  
Ligne 221 Orchies / Templeuve / Lille  
Ligne 225 Orchies / Mouchin



**Toutes nos lignes**

Période du 1er septembre 2017 au 31 août 2018 inclus

Afficher les lignes desservant : **NOMAIN**

- 221 [R] Desserte de l'Institut de Genech
- 221 [A] Desserte des Collèges ND La Providence et du Pévèle - Orchies
- 221 [R] Desserte des Collèges ND La Providence et du Pévèle - Orchies
- 221 [A] Desserte du Lycée Permand - Genech
- 221 [R] Desserte du Lycée Permand - Genech
- 221 [A] Orchies / Templeuve / Lille
- 221 [R] Lille / Templeuve / Orchies
- 224 [A] Desserte de l'Institut de Genech
- 224 [R] Desserte de l'Institut de Genech
- 224 [A] Desserte de l'Institut N-D des Anges - Lycée Coutraux - St Amand les Eaux
- 224 [R] Desserte de l'Institut N-D des Anges - Lycée Coutraux - St Amand les Eaux
- 225 [A] Orchies / Mouchin
- 225 [R] Mouchin / Orchies
- 250 [R] Desserte du Collège Dolto - Pont à Marcq
- 250 [A] Desserte du Lycée M. de Flandre - Gondécourt
- 250 [A] Desserte du Collège Simone Veil - Cappelle-en-Pévèle
- 250 [R] Desserte du Collège Simone Veil - Cappelle-en-Pévèle

# Horaires des trains de la gare de Nomain



Ligne Lille-Valenciennes

**ATTENTION CHANGEMENT HORAIRES DES TRAINS**

Les horaires au 01/01/2019 sont

Départs Nomain vers Lille	Retours Lille vers Nomain
7h27	8h12
8h27	12h12
	14h12
	17h12
	18h12

Plus d'informations sur [www.oui.sncf.fr](http://www.oui.sncf.fr)



## PONT-DE-BOIS / ASCQ / ORCHIES

La pétition pour une solution alternative aux liaisons existantes entre Orchies et Lille, lancée par les 18 Maires des communes riveraines, a obtenu plus de 3 500 signatures. Une étude de faisabilité est en cours. Financée par la Région, la Métropole Européenne de Lille et la Pévèle Carembault, elle a pour objectif de proposer 2 scénarios viables techniquement et financièrement, afin de pérenniser une offre de transport collectif adaptée en élargissant le champ des possibles, c'est à dire train classique, tram-train, navettes de bus autonomes, etc... Ce ne sera pas pour tout de suite, mais étant donné qu'il n'y a pas d'alternative possible pour désengorger les axes routiers et ferroviaires existants, sachant que la situation ne va pas s'améliorer, on peut espérer voir s'ouvrir une nouvelle voie d'ici 4-5 ans.

**Orchies - Villeneuve d'Ascq en 20min à 8h du matin, c'est possible...**

STOP POLLUTION STOP EMBouteillage

**La solution alternative à la voiture existe : C'est la ligne de Train Ascq-Orchies !**

Mobilisons-nous pour sa mise en service modernisée avec :

- Des horaires adaptés.
- Une jonction directe avec le métro à la station Pont de bois.
- Des parkings aménagés et des garages à vélos sécurisés le long du tracé de la ligne.
- Pourquoi pas un tram-train sur la ligne ? (plus léger et moins coûteux).

**Une mobilisation forte de la population donnera du poids à ce projet.**

**Signez la pétition sur : [www.change.org](http://www.change.org) !**  
(lien disponible sur le site de votre commune)

Les Maires d'Arresting, Bachy, Baisieux, Bourghelles, Bourvies, Chérenq, Coëreux, Cysroing, Genech, Gruson, Loxvill, Mouches, Nomain, Sainghin-en-Mélantois, Tressin et Villeneuve d'Ascq  
Avec le soutien de la région, de la MEL, et de la communauté de Communes Pévèle Carembault



## Les collectes de déchets

### Les nouvelles consignes de tri

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2017, la collecte est assurée par la société Esterra. Cette société est spécialisée dans la collecte des déchets et de nettoyage, et offre des services pour particuliers (location de bennes, assainissement...). Pour plus d'informations, rendez-vous sur [www.esterra.fr](http://www.esterra.fr). L'ensemble des riverains est impacté par les changements de collecte. Pour plus de proximité, la société Esterra qui dispose déjà d'un site d'exploitation à Santes, ouvre un nouveau site à Beuvry-la-Forêt.



Le tri des déchets se déroulera de la manière suivante.

### Verre

Les habitants des 38 communes sont invités à venir déposer leurs bouteilles, bocaux et autres carafes en verre dans des points d'apport volontaire.

Les points d'apport volontaire, où les trouver ?

Sur la commune, il y a 6 points d'apports volontaires :

- Parking Médiathèque
- Parking Grand Place
- Parking de la Mairie
- Rue de la Commune
- Rue de la Coquerie
- Hameau de Lannay

### Déchetteries

#### Déchetterie d'ORCHIES

Parc d'activités de la Carrière Dorée - 59310 ORCHIES

Tél : 03 20 71 80 24

Du 1<sup>er</sup> octobre au 31 mars

Du lundi au samedi de 9h00 à 11h45 et de 13h00 à 16h45

Le dimanche de 9h00 à 11h45

Du 1<sup>er</sup> avril au 30 septembre

Du lundi au samedi de 9h00 à 11h45 et de 13h00 à 18h45

Le dimanche de 9h00 à 11h45

#### Déchetterie de GENECH

Rue Henri Conynck - 59242 GENECH - Tél. 03 20 59 34 66

Du 1<sup>er</sup> octobre au 31 mars

Du lundi au samedi 9h00 à 11h45 et de 13h00 à 16h45

Dimanche de 9h00 à 11h45

Du 1<sup>er</sup> avril au 30 septembre

Du lundi au samedi 9h00 à 11h45 et de 13h00 à 18h45

Dimanche de 9h00 à 11h45

Dépôt d'amiante dans les déchetteries : il suffit de prendre rendez-vous dans la déchetterie de votre choix. Un film spécifique vous sera donné afin d'emballer vos tôles. L'emballage est obligatoire pour des raisons de sécurité. Toute demande de dépôt supérieur à 15 tôles doit faire l'objet d'une demande spécifique auprès du SYMIDEME 03 20 32 10 20

## Ordures ménagères

La collecte est assurée tous les lundis avant 12h. Nous vous conseillons de sortir vos poubelles la veille et de veiller à ne plus déposer vos sacs d'ordures ménagères sur le bac de tri sélectif.

### Qu'appelle-t-on « ordures ménagères » ?

Tout ce qui n'est actuellement pas recyclable : boîtes, barquettes et pots en plastique ou polystyrène, tubes de dentifrice, pots de yaourt ou de compote, lingettes.

Afin d'assurer la sécurité des agents de collecte, veillez à ne pas jeter d'objets tranchants (verre, lame, aiguilles...) ni de bidons de produits dangereux dans les sacs d'ordures ménagères.

## Tri sélectif

### Le lundi tous les 15 jours :

Veillez à sortir vos bacs la veille après 19h

### Qu'appelle-t-on tri sélectif ?

Les cartons non souillés : emballages en papier et carton, journaux, revues et magazines, papier blanc, cartons

Les briques alimentaires : briques de lait et de jus de fruits

Les plastiques : bouteilles, flacons, suremballages

Les métaux : conserves, bouteilles métalliques, canettes, déodorants, barquettes aluminium.

## Déchets verts

Bio-déchets, tontes.

Le lundi, chaque semaine de mars à novembre

### Qu'appelle-t-on bio-déchets et déchets verts ?

Les restes de repas et déchets de cuisine

Les feuilles mortes, petits branchages, branches d'1 mètre de long maximum (liées en fagots), tonte de pelouse (les sacs sont interdits).

## Atelier compostage

Pévèle Carembault s'engage dans le développement durable et notamment la réduction des déchets. La Communauté de Communes mène une politique volontariste dans ce domaine auprès des habitants et organise des ateliers d'initiation au compostage.

### Des composteurs gratuits

La Pévèle Carembault fournit gratuitement les composteurs qui existent en deux volumes différents. Chaque année, environ 150 bacs sont délivrés aux habitants du territoire. Le but principal reste de réduire le volume de déchets verts à collecter mais aussi d'éviter de retrouver ces déchets biodégradables dans les sacs d'ordures ménagères. Le second objectif est de sensibiliser la population à la préservation de l'environnement.

# Parc naturel régional



Le PNR est au service des communes pour conseiller, accompagner des projets, anticiper les changements et expérimenter. Il est en lien avec les habitants, par le conseil et la sensibilisation aux patrimoines locaux. Il travaille également avec les prestataires touristiques, les agriculteurs, les entreprises, les associations, les enseignants, etc. Enfin, il compte une équipe de terrain qui gère des sites naturels pour une commune ou pour le Département, et peut répondre, aux habitants et aux élus, à toute question liée à l'environnement et au cadre de vie.

## Le retour des vergers

4 demi-journées en France et 2 demi-journées ainsi qu'une journée en Belgique sont programmées en janvier, février et mars 2019 pour vous apprendre à bien tailler vos arbres fruitiers. Est également prévue une journée complète en mars 2019 sur les techniques faciles de greffage. Organisées dans des vergers, ces formations sont gratuites et ouvertes aux habitants des communes du Parc naturel transfrontalier du Hainaut (Parc naturel régional Scarpe-Escaut + Parc naturel des Plaines de l'Escaut). Renseignements et inscriptions au 03 27 19 19 70.

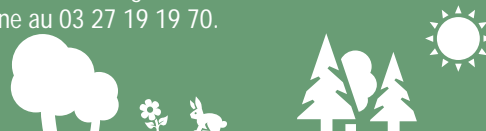
## Plantons le Décor

Comme tous les ans, l'opération régionale vous permet de bénéficier de prix intéressants pour commander des arbustes et des arbres fruitiers à planter dans votre jardin. Cette année, vous pouvez également choisir des graines et des bulbes de plusieurs légumes régionaux. Il vous suffit de passer commande sur le site internet [www.plantonsledecor.fr](http://www.plantonsledecor.fr)



## Gestion et entretien des vergers

Le PNR vous propose de vous former à la gestion et l'entretien des vergers. Les arbres à hautes tiges doivent faire l'objet d'une attention particulière. D'une longévité importante, ils présentent une résistance accrue aux maladies et aux ravageurs et produisent des fruits de qualité si les entretiens nécessaires sont réalisés de façon adéquate. Vous pouvez participer aux programmes de formations gratuites et vous inscrire sur le site ou par téléphone au 03 27 19 19 70.



## Le zéro phyto fait son chemin dans les allées du cimetière !

Éliminer les pesticides permet de préserver la santé des habitants en diminuant les polluants dans l'air, et surtout dans les nappes phréatiques. C'est aussi une exigence légale. Donc les plantes libres qui poussent dans les allées et aux abords des tombes risquent de ne pas être enlevées dès qu'elles pointeront le bout de leur nez. Ce n'est pas un défaut d'entretien, le cimetière n'est pas sale, mais comprenez qu'un désherbage manuel ou mécanique met plus de temps, et sera fait moins souvent.

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019, la loi Labbé est entrée en vigueur pour les particuliers. Elle prévoit une interdiction d'achat, d'usage et de détention de tous les produits phytosanitaires de synthèse pour les jardins, potagers, balcons, terrasses et plantes d'intérieur. A chacun de trouver l'alternative non-chimique qui lui convient le mieux.



Pour participer aux réunions d'initiation, il suffit d'habiter dans l'une des 38 communes du territoire et de s'inscrire à un atelier (03 20 79 20 80). Ces rendez-vous ont généralement lieu en soirée. Les composteurs sont ensuite à retirer directement au siège de la Pévèle Carembault, 85 rue de Roubaix à Templeuve-en-Pévèle.



En Avril 2018, 6 composteurs ont été installés au cimetière afin de récolter les plantes et fleurs fanées et les résultats sont déjà très positifs. C'est 600 kg de déchets jetés en moins par semaine, et le compost sera utilisé dans les parterres publics. Les composteurs nous ont été remis gratuitement par La Pévèle Carembault, tout le monde est gagnant, même les parterres qui recevront ce compost au printemps.

# Analyse de l'eau potable distribuée à Nomain

**DIRECTION DE LA SECURITE SANITAIRE ET DE LA SANTE ENVIRONNEMENTALE**  
**SOUS-DIRECTION SANTE ENVIRONNEMENTALE**  
 Qualité sanitaire des eaux destinées à la consommation humaine

**ars**  
 Agence Régionale de Santé  
 HANDE DE NORD

**NOREADE C.E. PECQUENCOURT N.O.**

Mairie NOMAIN  
 19 JAN. 2018

Lille, le 7 janvier 2018

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance les résultats des analyses effectuées sur l'échantillon prélevé en application du Code de la Santé Publique. Les résultats en distribution sont également disponibles sur le site [www.sauvotable.sante.nord.fr](http://www.sauvotable.sante.nord.fr)

Type	Code	Nom	Prélevé le :	par :	Type visite :
Prélevement	00258870		vendredi 21 décembre 2018 à 09h13	DUJ	D1
Unité de gestion	0120	NOREADE C.E. PECQUENCOURT N.O.			
Installation	UCI : 000505	CAPPELLE EN PEVELE			
Point de surveillance	S : 0030001278	CENTRE BOURG			
Localisation exacte	LAVABO SANITAIRES MAIRE				Commune : NOMAIN

	Résultats	Limites de qualité		Références de qualité	
		inférieure	supérieure	inférieure	supérieure
<b>Mesures de terrain</b>					
<b>CONTEXTE ENVIRONNEMENTAL</b>					
Température de l'eau	13,3 °C			25,00	
<b>EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE</b>					
pH	7,4 unité pH			6,50	8,90
<b>MINERALISATION</b>					
Conductivité à 25°C	919 µS/cm			200,00	1 100,00
<b>RESIDUEL TRAITEMENT DE DESINFECTION</b>					
Chlore libre	0,40 mg(O2)/l				
Chlore total	0,42 mg(O2)/l				

Analyse effectuée par : LABORATOIRE SANTE ENVIRONNEMENT HYGIENE DE LYON (CARSO-LSH4)  
 Type de l'analyse : D1 Code SISE de l'analyse : 00258870 Référence laboratoire : LSE1812-6437

	Résultats	Limites de qualité		Références de qualité	
		inférieure	supérieure	inférieure	supérieure
<b>CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES</b>					
Aspect (qualitatif)	0 Qualit.				
Couleur (qualitatif)	<5 mg(P)/l			15,00	
Couleur (qualitatif)	0 Qualit.				
Odeur (qualitatif)	0 Qualit.				
Savon (qualitatif)	0 Qualit.				
Turbidité néphélométrique NFU	<6,1 NFU			2,00	
<b>PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES</b>					
Ammonium (en NH4)	<0,05 mg/L			0,50	
<b>PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES</b>					
Bact. aér. révélatrices à 22°-49h	<1 n/100l				
Bact. aér. révélatrices à 37°-44h	<1 n/100l				
Bactéries coliformes /100ml-MIS	<1 n/100ml			0	
Entérocoques /100ml-MIS	<1 n/100ml		0		
Escherichia coli /100ml - MF	<1 n/100ml		0		

**Conclusion sanitaire (Prélevement N° : 00258870)**

Eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés.

ARS Hauts-de-France - 556 avenue Willy Brandt - 59777 EURALLILLE  
 e-mail : ars-hdf-ese@ars.sante.fr - Tél. : 0 800 40 20 32 - <https://www.hauts-de-france.ars.sante.fr/>

## Nomain et Noréade

Quelles sont les compétences gérées par Noréade :

- Eau potable depuis 1950
- Assainissement Collectif et Non Collectif depuis 2012
- La gestion des eaux pluviales depuis 2012
- La défense extérieure contre l'incendie depuis 2014

Quelles sont les Unités de distribution qui alimentent la commune :

- 1 008 branchements sont alimentés par Cappelle-en-Pévèle
- 19 branchements sont alimentés par Auchy-Lez-Orchies
- 2 par Marchiennes et 2 par Orchies

Il ne reste plus aucun branchement en plomb sur la commune.

855 logements sont en zone d'assainissement collectif raccordés à la station d'épuration de Beuvry la Forêt. 154 logements en zone d'assainissement non collectif.

Le réseau de collecte d'assainissement est principalement séparatif 14,44 km, contre 4 km en unitaire. Le réseau pluvial est de 7,72 Km. Il y a 2 déversoirs d'orage.

La cotisation syndicale pour les eaux pluviales est de 44 240 € en 2018. Concernant la défense incendie, il y a 32 bouches, 2 poteaux et 2 citernes de 120m<sup>3</sup> (rue Jean Lebas et rue du Roupion).

## Les Numéros Pratiques

Chéquier perdu ou volé	08 92 68 32 08
Carte bleue/visa perdue ou volée	08 92 70 57 05
Agence ORANGE	10 14
Secret d'appel 36 51 + N° de téléphone (#31# depuis un portable)	
Numéro du dernier appelant	31 31
Météorologie Nationale	08 92 68 02 + N° du département
SNCF Renseignements	36 35 ou 08 92 35 35 35
Horloge parlante	36 99
SOS Justice	08 842 846 37
SOS Dépannage (Lille)	03 20 52 52 52
SOS Voyageurs (Lille)	03 20 31 62 12
Trésorerie d'Orchies	03 20 71 88 22
Sous Préfecture de Douai	03 27 93 59 59
ENEDIS (EDF Douai)	09 726 750 59
NOREADE Pecquencourt (SIDEN)	03 27 99 80 00
Allo Service Public	39 39
Pairie Sainte Marie en Pévèle Scarpe	03 20 71 87 59
Maison de l'avocat	03 27 71 59 90
Tribunal d'instance	03 27 99 95 95
Tribunal de commerce	03 27 96 17 43
Tribunal de Grande Instance	03 27 93 27 00
Médiateur de la république	03 27 93 59 59
Plateforme sexualité, IVG et contraception	0800 081 111

## Numéros d'Urgence

SAMU	15 ou 03 20 54 22 22
Police/Gendarmerie	17
Gendarmerie Orchies	03 20 71 80 57
Pompiers Orchies	18 ou 03 20 61 24 10
Appel d'urgence européen	112
Centre Anti-Poison de Lille	03 20 44 44 44 ou 0 800 59 59 59
Centre Hospitalier Régional de Lille	03 20 44 59 62
Centre Hospitalier de Douai	03 27 94 70 00
SOS Mains	08 26 20 95 75
SOS Médecins	03 20 29 91 91
SOS Amitiés	08 20 55 77 77
Centre de traitement des brûlés	03 20 44 42 78
Secours pour les sans abris	115
Disparition d'un enfant (Europe)	116 000
Enfance maltraitée	119
Drogue Info Service	08 00 23 13 13
Violences conjugales	3919
SOS Viols	08 00 05 95 95

# Les Permanences

## CPAM Caisse Primaire d'Assurance Maladie



Une seule adresse pour les courriers CPAM Lille-Douai  
125 rue Saint Sulpice - CS 20821 - 59508 DOUAI Cedex

Permanence d'accueil CPAM d'Orchies  
48 Place du Général de Gaulle - 59310 ORCHIES  
Jeudi de 8h45 à 12h et de 13h30 à 16h30

Vous avez des démarches à réaliser ?  
Prenez rendez-vous en appelant le **36 46**  
(Service 0,06€/min + prix appel).  
**ATTENTION : Vous devez prendre rendez-vous par téléphone avant de vous déplacer ! En effet, l'accueil en permanence est souvent soumis à conditions.**

### Faites votre bilan de santé

Savez-vous que la CPAM de Lille-Douai propose un bilan complet et entièrement pris en charge ? Il vous permettra de connaître votre état de santé et de dépister d'éventuelles anomalies (diabète, cholestérol, hypertension artérielle...).

Les examens sont réalisés dans le centre d'examen de santé de Douai, modulés selon votre âge, votre sexe, vos facteurs de risque et votre suivi médical : prise de sang, poids, taille, examen bucco-dentaire, tests d'audition, du souffle, de la vue, électrocardiogramme et test de mémoire, évaluation du risque de chutes, test HIV, consultation médico-sportive... Une fois les examens accomplis, un médecin vous conseille, interprète les tests, pratique un examen médical avec proposition d'un examen gynécologique en cas d'absence de suivi, et répond à vos questions. Des conseils personnalisés pour rester en bonne santé vous sont également donnés.

Pour vous inscrire, rendez-vous sur [ameli.fr](http://ameli.fr), rubrique votre caisse, nos actions de prévention, le bilan de santé ou contactez le centre le plus proche de chez vous : Centre d'examen de santé Éliane Andris, tél 03 27 97 73 73 (du lundi au vendredi).

### U.T.P.A.S. Unité Territoriale de Prévention et d'Action Sociale

Accompagner l'usager dans les étapes importantes et les difficultés de la vie. Tél. 03 59 73 31 00

Mme BENAZECH, Assistante Sociale, assure une permanence à l'UTPAS d'Orchies, au 26 rue Jules Roch, tous les vendredis de 9h30 à 12h.

**NOUVEAU, depuis le 27 novembre 2018**  
Permanence de l'assistante sociale les 2<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> mardis du mois de 10h30 à 11h30 à l'agence postale de Nomain



## CAF de Douai Caisse d'Allocations Familiales



76 rue Henri Dunant-BP 80720-59507 Douai Cedex  
Tél. 0810 25 59 80

Un conseiller vous répond du lundi au vendredi de 9h à 16h00.

## Conciliateur de justice



Recours au conciliateur en dehors d'un procès :  
la conciliation extra judiciaire.

La conciliation concerne les conflits d'ordre civil (non pénaux) : les conflits individuels entre les particuliers, avec les entreprises ou les artisans (troubles du voisinage, créances impayées, litiges de la consommation, les malfaçons de travaux, les différends entre propriétaires et locataires ...) La conciliation ne traite pas les problèmes d'état de la personne (divorce, garde d'enfants...), les affaires d'état civil et les conflits entre un particulier et l'Administration. La procédure de conciliation est gratuite. Aucune formalité n'est exigée pour saisir le conciliateur ; il suffit de le contacter et de prendre un rendez-vous. Les personnes en litige doivent se présenter en personne et peuvent être accompagnées d'une personne de leur choix ou d'un avocat (l'aide juridictionnelle peut être demandée)

**POUR PRENDRE RDV AVEC UN CONCILIATEUR**  
ORCHIES - Mairie - 03 20 64 68 00 - Mardi matin.

## Le Défenseur des droits



(qui succède au Médiateur de la République) peut être saisi par toute personne qui s'estime lésée par le fonctionnement d'une administration de l'État, d'une collectivité locale, d'un établissement public ou d'un organisme investi d'une mission de service public (organismes sociaux, entreprises publiques...)  
Le Défenseur des droits n'intervient jamais dans :

- Un litige entre personnes privées ;
- Un différend entre un agent public en activité et l'administration qui l'emploie ;
- Un litige avec une administration étrangère ;
- Une procédure engagée devant la justice ou pour remettre en cause une décision de justice.

### Pour l'arrondissement de Douai

Abdou KROUCHI 03 27 93 59 61,  
courriel [abdou.krouchi@defenseurdesdroits.fr](mailto:abdou.krouchi@defenseurdesdroits.fr)  
Permanence le vendredi à la sous-préfecture de Douai,  
677 Boulevard Albert 1<sup>er</sup>.  
Et aussi à Templeuve en Pévèle au 03 20 79 44 70,  
courriel [accueil@mairie-cysoing.com](mailto:accueil@mairie-cysoing.com)

## La chasse à proximité des habitations

La chasse est interdite dans un rayon de 150 mètres autour des habitations, caravanes, abris de jardins, cabanons, bâtiments agricoles et leurs dépendances, lieux publics etc. (article L422-10 du code de l'environnement), et sur les terres dont les propriétaires ont fait opposition à la chasse dans les règles. Cependant, sont exonérés de cette distance de 150 mètres les propriétaires qui chassent ou font chasser sur leurs terres ; la circulaire n° 82-152 du 15 octobre 1982 du ministère de l'Intérieur relative à la chasse et à la sécurité publique, interdit le tir en direction d'une habitation, d'une route, d'un chemin ouvert à la circulation publique y compris les chemins de randonnée et voies vertes, voies ferrées et navigables.

### LE RESPECT DES BIENS ET DES ANIMAUX

En règle générale, le règlement de chasse annexé au règlement intérieur type de toute association ou société de chasse que tout chasseur est sensé connaître, prévoit que les chasseurs doivent respecter les propriétés, les récoltes et les animaux domestiques.

### INFRACTIONS AUX RÈGLES DE SÉCURITÉ PUBLIQUE

- Chasse sur le terrain d'autrui sans son consentement = contravention de 5<sup>ème</sup> classe, 1 500 € d'amende + peines complémentaires (articles L422-1, R428-1 et R428-22 du code de l'environnement) ;
- Chasse sur un terrain dont le propriétaire a fait opposition à la chasse = contravention de 5<sup>ème</sup> classe, 1 500 € d'amende + peine complémentaires (articles L422-10, R428-1 et R428-22 du code de l'environnement) ;
- Chasse sur le terrain d'autrui sans son consentement, attenant à une habitation et entièrement clos = délit passible d'une amende de 3 750 € + 3 mois d'emprisonnement + confiscation de l'arme de chasse et retrait du permis de chasser (articles L422-1, L428-1 à L428-18 du code de l'environnement) ;
- Destruction ou blessure d'un animal domestique ou d'élevage = contravention de 3<sup>ème</sup> classe donnant lieu à une amende de 450 € (article R653-1 du code pénal) ;
- Destruction, dégradation, détérioration du bien d'autrui = contravention de 5<sup>ème</sup> classe donnant lieu à une amende de 1 500 € + peines complémentaires (article R635-1 du code pénal). Si les dommages sont importants = délit (article 322-1 du code pénal) ;
- Chasser en méconnaissance des arrêtés réglementant l'emploi et la divagation des chiens = contravention de 4<sup>ème</sup> classe donnant lieu à une amende forfaitaire de 135 € (article R428-6 du code de l'environnement).

## Obligations citoyennes



### Vitesse

Il est demandé à tous ceux qui délibérément transgressent le 50 km/h dans la commune de prendre conscience qu'ils font courir de graves dangers aux habitants. Une vitesse modérée est un gage important de sécurité. **Attention, la rue Jean LEBAS est dorénavant une zone de limitation de vitesse à 30 Km/h.**

Aux abords de la Médiathèque et face à la Mairie a été créée une zone de partage. Cette nouvelle zone de circulation apaisée est affectée à la circulation de tous les usagers. Dans cette zone, les piétons sont autorisés à circuler sur la chaussée et bénéficient de la priorité sur les véhicules. La vitesse des véhicules y est limitée à 20 km/h.

Suite à l'installation de radars pédagogiques, des contrôles inopinés ont déjà permis de verbaliser certains chauffeurs.

### Nomain, Commune propre

L'entretien des trottoirs, des fils d'eau contigus aux habitations, incombe aux propriétaires ou aux locataires riverains, que les propriétés soient occupées ou non. **Les haies des voyettes et chemins ruraux doivent être entretenues régulièrement par les locataires des terrains limitrophes, y compris le sentier des Voyettes. Nous vous rappelons que les voyettes sont autorisées uniquement aux piétons et donc interdites aux vélos, mobylette, scooter, chevaux, etc...** Les trottoirs et caniveaux doivent être maintenus en bon état de propreté et libres de tout dépôt ou détritux divers. Nous rappelons à nos amis agriculteurs qu'en cas de salissures importantes de la chaussée, il est impératif d'indiquer, par une signalisation adéquate, la dangerosité du lieu et de procéder à un nettoyage si cela s'avère nécessaire.

### Les haies, trottoirs et bordures

**Les haies, branches d'arbres et racines qui débordent sur les trottoirs ou sur la voie publique doivent être coupées régulièrement à l'aplomb des limites de propriété.**

Les hauteurs doivent être limitées à 0,5 m pour les plantations à moins de 0,50 m de la limite de propriété et à 2 m pour les arbustes plantés entre 0,5 et 2 m. Les obstacles sur le domaine public (pierres, pavés, bordures, piquets, fer, ...) ne sauraient constituer un rempart afin d'empêcher les véhicules de stationner. La municipalité attire l'attention sur ce genre de pratique qui engage le cas échéant la responsabilité de ses auteurs. Elle compte sur le civisme des propriétaires concernés pour qu'ils retirent ce « bornage sauvage » tout à fait contraire aux règles de circulation.

Pensez aussi à nettoyer votre trottoir si celui-ci est recouvert de feuilles mortes, de neige ou de verglas. En cas d'accident, votre responsabilité est engagée.

Il est rappelé aux propriétaires de terrains et exploitants agricoles que l'échardonnage est obligatoire.

Si vous possédez une haie en bordure de trottoir, nous vous demandons de l'entretenir ainsi que vos arbustes dans vos limites de terrain pour le plus grand respect de chacun. (Sécurité des personnes circulant sur le trottoir avec une poussette ou des enfants qui doivent marcher sur la route).

### Feux de jardins

Ne faites pas de feu n'importe où et n'importe quand, par tous les vents. Pensez à vos voisins et à la sécurité.

L'incinération des résidus de jardin est interdite. Les déchets doivent être déposés à la déchetterie. Si vous constatez un manquement à ces règles, contactez la gendarmerie au 03 20 71 80 57.

## Bruit de voisinage et engins bruyants

Considérant qu'il convient de protéger la santé et la tranquillité publique, et que tout bruit gênant y porte atteinte, l'arrêté municipal du 6 juin 2014 stipule :

- Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, telles que les tondeuses à gazon, les tronçonneuses, les scies mécaniques, etc... sont interdits les dimanches et jours fériés.
- Le brûlage des déchets verts peut être à l'origine de troubles de voisinages générés par les odeurs et la fumée. Il nuit à l'environnement et à la santé et peut être la cause de la propagation d'incendie, par conséquent, il est totalement interdit.
- Les infractions aux présentes dispositions donneront lieu à l'établissement d'un procès-verbal et à la mise en œuvre des sanctions prévues par la réglementation en vigueur.

Si vous organisez une fête, pensez à prévenir vos voisins les plus proches. Si vous possédez des animaux, en particulier des chiens, vous êtes tenus de prendre les mesures nécessaires afin d'éviter toute gêne pour le voisinage.

Vous devez également limiter le niveau sonore des appareils et dispositifs de diffusion sonore par haut-parleur (poste récepteur radio, magnétophone, électrophone...), ainsi que le bruit provenant du réglage des moteurs.

Si vous constatez un manquement à ces règles, contactez la gendarmerie d'Orchies au 03 20 71 80 57

## Animaux perdus

Si vous trouvez un animal domestique errant dans la commune, vous pouvez le ramener en Mairie, les services municipaux se mettront alors en contact avec la société Assistance Fourrière aux Communes (A.F.A.C.) située à Marly qui se déplacera afin de prendre en charge l'animal. Le secrétariat de la Mairie ne pourra pas accepter d'animaux en fin de journée car il n'a pas la capacité de les garder durant la nuit.

## L'échinococcose alvéolaire ou maladie du renard

Maladie parasitaire du renard, porteur sain d'un ver (ténia) de 2 à 3 mm qui transmise à l'homme peut être mortelle. Les symptômes chez l'homme ressemblent à s'y méprendre à la cirrhose ou au cancer du foie. Cinq malades ont été recensés dans le Nord. L'homme est contaminé par les œufs du ténia présents dans les déjections du renard et sur son pelage. Ce ténia peut vivre très longtemps dans la nature avant de trouver son hôte.

Comment s'en prémunir ?

- Les chasseurs doivent porter des gants pour manipuler un renard.
- Les particuliers doivent laver les légumes consommés crus d'un potager non clôturé, laver les fruits récoltés au sol.
- Clôturer verger, poulailler, et potager.

L'œuf du ténia ne résiste pas à la chaleur, il n'y a donc plus de crainte une fois les légumes et les fruits cuits.

Pour plus d'information contactez Philippe Wartelle de l'association de soutien et de défense des personnes contaminées par l'échinococcose alvéolaire. (ASDPCEA) 55 Rue de la Libération Cappelle en Pevèle.



## Chiens Dangereux

Les chiens peuvent circuler sur la voie publique à condition d'être tenus en laisse. Il est interdit de laisser divaguer les chiens sur la voie publique.

Aux yeux de la loi, le chien divague lorsqu'il est laissé sans surveillance dans un lieu public, ou qu'il n'est pas suffisamment contrôlé. Si l'animal commet des dégâts, la responsabilité du maître est entière. Tout chien errant ou trouvé en état de divagation peut être immédiatement capturé et mis en fourrière.

Les chiens réputés dangereux sont classés en deux catégories par le journal officiel :

1<sup>ère</sup> catégorie : les chiens d'attaque genre Pit-bulls, Boer bulls...

2<sup>ème</sup> catégorie : les chiens de défense comme le Rottweiler, Staffordshire-terrier...

Concernant les animaux domestiques

- Ils doivent impérativement être tenus en laisse dans les lieux publics et les lieux recevant du public
- Ils ne doivent en aucun cas pouvoir sortir des propriétés sans être attachés et sous le contrôle de leur maître.

La loi 99.5 du 6 janvier 1999 impose aux propriétaires de déclarer leur animal en mairie afin d'obtenir un permis de détention. Ce permis est délivré au vu des pièces suivantes :

L'identification du chien, la vaccination antirabique, la stérilisation des chiens mâles et femelles de 1<sup>ère</sup> catégorie, la souscription d'une assurance responsabilité civile du propriétaire et la réalisation d'une évaluation des chiens entre 8 et 12 mois.

Toute morsure d'une personne par un chien doit être déclarée en mairie. Le propriétaire est tenu de placer son animal sous la surveillance d'un vétérinaire. Enfin, l'animal sera également soumis à l'évaluation comportementale des chiens de 1<sup>ère</sup> et 2<sup>ème</sup> catégorie.



## Cours d'eau et fossés

Que vous soyez agriculteur ou particulier, chacun doit faire preuve de civisme et respecter l'environnement qui l'entoure. Il est formellement interdit de déposer des ordures dans les champs, les bordures de parcelles, talus, chemins agricoles et ruraux... Il en est de même concernant les cours d'eau et fossés. Nous déplorons la présence de déchets et autres encombrants dans le lit et les abords des voies d'eau. Trop souvent les riverains jettent leurs déchets verts (pelouse, branchages,...) dans les fossés et les cours d'eau. Cela a pour conséquence de bloquer l'écoulement naturel des eaux. Ce manque de civisme provoque une pollution sauvage des voies d'eau, qui influe sur la qualité de l'eau présente dans ces cours d'eau et fossés. Cette pollution peut se répandre très facilement dans les terres agricoles.



## Synthèse annuelle de la Pèvèle Carembault 2018 - 2019

Retrouvez tous les documents inhérents au projet de territoire ici :

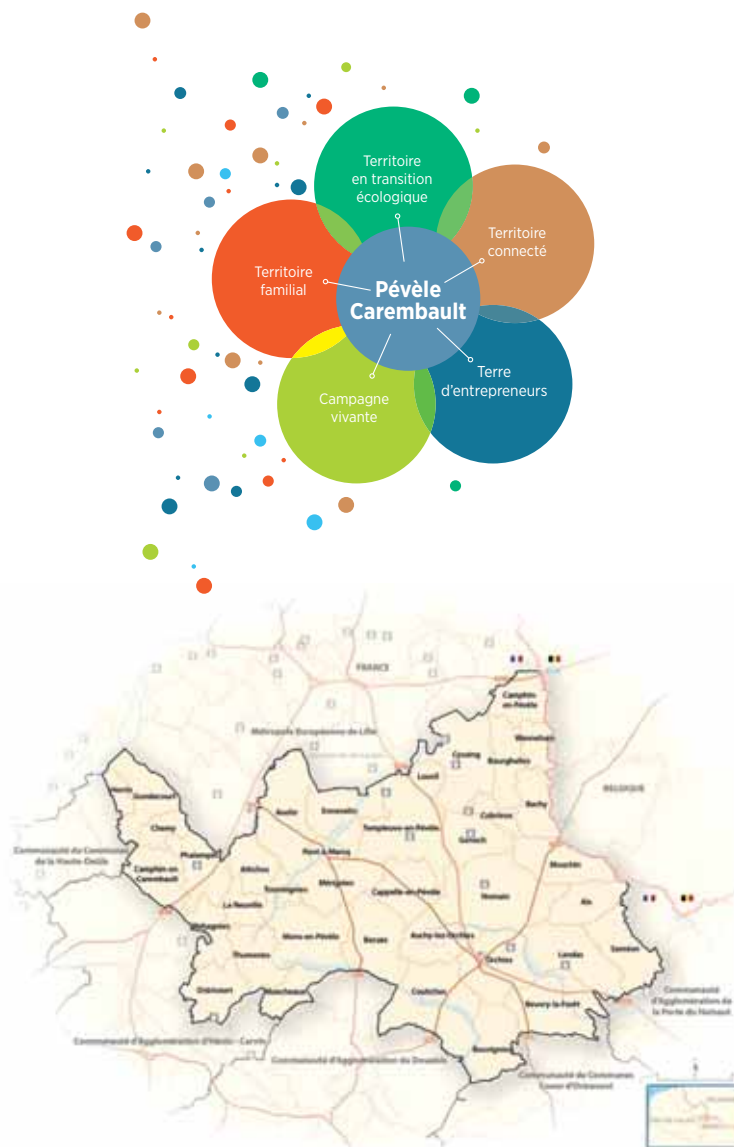
[www.pevelecarembault.fr/nos-publications/projet-de-territoire/](http://www.pevelecarembault.fr/nos-publications/projet-de-territoire/)

La Pèvèle Carembault se compose de villages séparés par des champs, pâtures et forêts. Ils se regroupent autour de villes centres de plus grande taille qui structurent le territoire en autant de bassins de vie aux caractéristiques communes.

Ici, plus qu'ailleurs, il est possible de répondre aux enjeux du XXI<sup>e</sup> siècle en faisant du développement durable et du numérique, appliqués à tous les domaines, une marque de fabrique source d'identité, d'évolution et de progrès.

La Pèvèle Carembault veut s'appuyer sur ses spécificités pour fédérer son territoire, ses acteurs et habitants.

38 communes | 93 150 habitants  
Commune la moins peuplée : Herrin (412 hab.)  
Comme la plus peuplée : Orchies (8 300 hab.)  
Densité : 298 habitants au km<sup>2</sup>



## Un Territoire en Transition Écologique

*A la fois campagne attractive et territoire rural à vocation agricole, la Pèvèle Carembault est consciente de la valeur de son environnement. Elle souhaite réussir à concilier la préservation et l'attractivité du territoire. La Pèvèle Carembault s'inscrit dans les défis environnementaux de demain.*

### Du concret en 2018 >>>

- Modification du règlement d'aide à la construction de logements sociaux avec des critères d'éligibilité portant sur la performance énergétique,
- Elaboration d'un diagnostic territorial dans le cadre de la démarche « plan d'aménagement et de développement durable » : diagnostic, état initial de l'environnement, débat sur les enjeux du territoire,
- Accompagnement des communes dans la définition de la trame verte et bleue et sa prise en compte dans les plans locaux d'urbanisme,
- Elaboration d'un diagnostic agricole,
- Finalisation de la zone d'expansion de crue du Pont Tordoir,
- Création de la zone d'expansion de crue de Tourmignies avec 9000 m<sup>3</sup> de rétention d'eau,
- Désenvasement du Filet Morand et Renaturation du cours d'eau sur Ostricourt
- Définition du périmètre des actions autour de la gestion des milieux aquatiques et de lutte contre les inondations (GEMAPI)
- Réflexion partagée sur le Plan climat air énergie territorial (PCAET) avec l'organisation d'ateliers pour tous.

- Mise en place du 1<sup>er</sup> challenge interne à la collectivité « 0 déchet, 0 plastique, 0 gaspi »,
- Lancement d'un projet scolaire sur les techniques alternatives aux produits phytosanitaires.
- Pose de panneaux d'informations sur la gestion différenciée sur nos parcs d'activités.
- Pose d'une passerelle au-dessus de la Marque reliant la Pèvèle Carembault à la MEL

### Des projets en 2019 >>>

- Elaboration du « plan d'aménagement et de développement durable » communautaire,
- Définition d'une politique agricole,
- Dématérialisation des actes d'urbanisme,
- Réalisation de Zone d'expansion de crues.
- Lancement d'une étude avec la MEL pour la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations.
- Mise en œuvre des premières actions du plan climat air énergie territorial
- Poursuite de la création d'aménagements hydrauliques le long de la Marque.

## Un Territoire Connecté

*La Pévèle Carembault met en œuvre une politique numérique ambitieuse en développant des usages et des services innovants et accessibles à tous. La connexion, c'est aussi les enjeux liés aux transports et aux déplacements : la Pévèle Carembault veille à la mise en place de réponses adaptées et complémentaires sur cette thématique.*

### Du concret en 2018 >>

- Création d'aménagements cyclable entre la gare de Templeuve en Pévèle et l'Institut de Genech
- Etude sur l'aménagement des pôles d'échanges des gares de Phalempin, Ostricourt et Orchies,
- Labellisation «French Mobility» d'un projet de covoiturage porté par la Pévèle Carembault en partenariat avec la MEL et Hauts-de-France Mobilité,
- Relance des études sur la requalification de la ligne Ascq-Orchies jusqu'au métro Pont-de-Bois en site propre et transport performant,
- Plus de 2 500 participants à la 2<sup>ème</sup> semaine du numérique en Pévèle Carembault, dont 1 700 visiteurs accueillis au salon Robotik 2.0
- Création du portail des médiathèques : [mediatheques.pevelecarembault.fr](http://mediatheques.pevelecarembault.fr)

## Un Territoire Familial

*La Pévèle Carembault agit au service des familles de son territoire. De la petite enfance aux seniors, chacun bénéficie d'une égalité d'accès au relais petite enfance, aux accueils de loisirs, aux accueils jeunes ou encore au portage de repas à domicile.*

### Du concret en 2018 >>

- Accueil de loisirs : 7 121 enfants de 3 à 11 ans accueillis,
- Dispositif Soda's Club (pendant les vacances) pour 1 653 adolescents,
- Dispositif Soda's Cool (pendant l'école) pour 292 adolescents,
- 115 jeunes ont reçu des bourses pour passer le BAFA et 5 pour le BAFD
- Une journée d'initiation au métier de l'animation « Jump'anim » a été organisée pour 82 jeunes souhaitant obtenir une aide à la formation Base BAFA,
- Le Cinéma Le Foyer, de Thumeries, a comptabilisé 17 000 entrées,
- 102 000 repas ont été livrés en 2018, aux personnes âgées de plus de 60 ans

## Une Campagne Vivante

*Forte d'un réseau culturel et associatif diversifié et dynamique, la Pévèle Carembault participe à la structuration et au développement de cette richesse. Une attention particulière est portée aux médiathèques, lieux privilégiés de diffusion de la culture, aux cinémas et piscines, ainsi qu'au développement du tourisme familial.*

### Du concret en 2018 >>

- Création du réseau des médiathèques Graines de culture constitué de 32 communes adhérentes,
- 70 événements proposés dans le cadre de l'opération « Mini-graines de lecteurs » aux tout-petits et leurs familles,
- La piscine d'Orchies accueille 75 000 nageurs, dont 55% d'écoliers,
- Le projet de centre aquatique de Templeuve-en-Pévèle se poursuit.

### Des projets pour 2019 >>

- Mise en œuvre du projet de covoiturage porté par la Pévèle Carembault en partenariat avec la MEL et Hauts-de-France Mobilité,
- Réalisation de l'aire de covoiturage de la Croisette sur les communes de Cappelle-en-Pévèle et Templeuve-en-Pévèle,
- Élaboration d'un schéma de pistes cyclables sur le territoire,
- Mise en place des premières actions prévues dans le cadre de notre feuille de route numérique avec la création d'un portail interactif des services en Pévèle Carembault.



- Près de 2 100 personnes ont assisté aux représentations organisées dans le cadre de la semaine bleue,
- 30 ateliers d'éveil ont été organisés, chaque semaine, pour les tout-petits, par le Relais petite enfance. Ils ont accueilli 628 enfants,
- 448 familles ont déposé une demande pour trouver un mode de garde
- Mise en place d'une journée des assistants maternels : 90 participants.

### Des projets pour 2019 >>

- Inscription du cinéma « Le Foyer » de Thumeries dans le dispositif « écoles au cinéma »,
- Poursuite des activités petite enfance et seniors,
- Création du conseil des jeunes,
- Création d'un pôle « mini camps » dédié, pour les ALSH

- Poursuite du Contrat Local d'Education Artistique (CLEA) à destination des jeunes.
- 18 interventions du collectif MUZZIX ont rassemblé 300 personnes.
- 44 écoles maternelles et primaires concernées par la sensibilisation à la musique dans les écoles sur l'année scolaire 2017-2018 et 223 projets menés.
- 2 500 participants à la 1<sup>ère</sup> édition des « Folles Randos en Pévèle Carembault » les 14 et 15 avril.

- Poursuite de l'aide à l'enseignement musical et aux harmonies pour un budget de 362 835 €
- Distribution du Guide de loisirs de Plein Air
- Création de la 1<sup>ère</sup> Aventure-Jeux de la région : « Le Mystère de la pierre aux étendards »,
- Organisation de la première édition Au Cœur de nos fermes à l'occasion des Journées Européennes du Patrimoine : 189 participants, 10 fermes ouvertes
- 12 animations randonnées proposées par l'Office de Tourisme ont rassemblé 416 participants dont 45 enfants.

### Des projets pour 2019 >>

- Accès simplifié à l'ensemble des médiathèques du réseau pour les lecteurs adhérents : possibilité de prêt de documents hors de sa commune,

- Lancement des études de conception pour le dépôt du permis de construire du futur centre aquatique
- Reconstitution des randonnées de l'Office de Tourisme Pévèle Carembault,
- Reconstitution de la manifestation Au Cœur de nos fermes à l'occasion des Journées du Patrimoine,
- Poursuite du CLEA à destination des jeunes avec l'accueil de 2 artistes durant 4 mois, autour des thématiques arts du cirque et architecture,
- Création de 1 ou 2 circuits géocaching sur le territoire
- Organisation de sorties touristiques à faire en famille.
- Edition d'un guide des acteurs culturels en Pévèle Carembault
- Diffusion en direct de la Flûte enchantée ou le Chant de la Mère, en partenariat avec l'Opéra de Lille, le 11 mai 2019 au cinéma « Le Foyer » de Thumeries
- Organisation du 8<sup>ème</sup> Festival Les Meuh d'Or en juin.

## Une Terre d'Entrepreneurs

*La Pévèle Carembault offre une action concrète, efficace et de proximité envers le monde économique. Elle se concentre sur l'accueil des entreprises, l'accompagnement dans leurs projets et la mise en réseau des dirigeants pour développer leurs activités. Elle fait du développement durable opérationnel la marque de fabrique de son action économique.*

### Du concret en 2018 >>

- Construction du Bâtiment Relais sur le Parc de la Croisette à Cappelle-en-Pévèle. (936 000 € HT) pour des entreprises en développement,
- Construction du village d'entreprise à Saméon (2 bâtiments) proposés à la location (1 271 000 € HT),
- Poursuite des études pour le bâtiment la « Passerelle » (future maison des entreprises). Livraison prévue au second semestre 2020,
- Commercialisation de lots à Innova'Park Cysoing,
- Vente de lot au Parc du Moulin d'Eau à Genech,
- Projet «Bed and breakfast for bees» dans le cadre d'un micro-projet européen mené dans l'objectif d'aménager des espaces verts pour les pollinisateurs sauvages. 4 entreprises associées : Agfa, Norsys, Equip'tout et Cosmolys.
- 17 dossiers de rénovation de locaux de commerçants et d'artisans ont été subventionnés pour 57 332 €,
- La Pévèle Carembault a été retenue comme «Territoire démonstrateur REV3» au niveau régional, 10 créateurs REV3 ont été accompagnés pour intégrer le développement durable au cœur de leur activité, Le Club des dirigeants durables a permis la formation de 13 cadres à la mise en œuvre du développement durable dans l'activité de leur PME,

### Des projets pour 2019 >>

- Commercialisation des lots restants sur Innova'Park Cysoing et au Parc du Moulin d'eau de Genech.
- Aménagement du Parc de Maraîche
- Aménagement et commercialisation du parc d'activité Delta 3 d'Ostricourt
- Relance du projet de parc d'activité du Pont d'Or à Bachy
- Mise en place d'un nouveau dispositif d'aide aux projets immobiliers des entreprises.
- Lancement d'une démarche d'écologie industrielle pour connecter les entreprises entre elles, optimiser la gestion des déchets et diminuer les frais des entreprises.
- Le projet R&D « Circular Interiors » mobilise experts et utilisateurs dans une démarche innovante pour créer l'agencement de la « Passerelle » sur la base de la qualité de vie au travail et l'économie circulaire.

- Le salon de l'écoconstruction a réuni 30 exposants et 600 visiteurs à Phalempin.
- Grâce à la « Journée Emploi Formation » à Ostricourt, en partenariat avec Pôle Emploi Seclin, 50 personnes issues des quartiers prioritaires ont accédé à l'emploi.
- 18 jeunes ont été accompagnés pour une remobilisation vers l'emploi, lors des 2 sessions du Réseau Etincelles.
- 115 offres du territoire ont été diffusées pour des recrutements en proximité.
- Premier E-salon Pévèle Carembault : 13 entreprises ont participé.
- 228 allocataires du RSA ont été accompagnés par le service Emploi.
- 24 personnes ont participé à 15 ateliers pour travailler sur l'estime de soi pour intégrer plus facilement l'emploi.



## Communauté de communes

### Pévèle Carembault

Place du Bicentenaire - BP 63  
59710 PONT-À-MARCO

Tél. 03 20 41 26 48

contact@pevelecarembault.fr

[www.pevelecarembault.fr](http://www.pevelecarembault.fr)

# Médiathèque Municipale

*Située en plein cœur du village, la médiathèque de Nomain est un service de lecture publique. Ouverte à tous, elle a pour vocation de prêter gratuitement toute une offre culturelle sous forme de livres, DVD, CD et revues.*

*Outre ces documents, la médiathèque propose tout au long de l'année de nombreuses activités culturelles, séances de contes, expositions, rencontres, ateliers, conférences, projections de films...*

*Horaires d'Ouverture  
Mercredi et samedi de 14h à 18h  
Vendredi de 16h à 19h.*

*40 rue Jean Lebas  
Tél. 03 20 59 50 65  
mediatheque@mairie-nomain.fr*

## Le réseau des Médiathèques

Le réseau comprend les médiathèques d'Aix-lez-Orchies, Auchy-lez-Orchies, Bouvignies, Coutiches, Nomain et Saméon, Mouchin.

La carte d'adhérent est individuelle et donne accès à toutes les médiathèques du réseau.

La consultation sur place et le prêt de documents sont gratuits.

Une carte d'adhérent donne le droit d'emprunter simultanément :

4 livres, 4 revues, 4 CD, 2 DVD Documentaires; 2 DVD Fiction.

La durée du prêt est de 3 semaines.



## ... L'AGENDA ... 2019



### Février

Match d'Impro  
Atelier du Bel Age  
Conférence sur les Zones Humides  
Atelier Montessori  
Génies du Numérique  
Échecs  
Atelier Masques  
Mini graines de lecteurs

### Mars

Jeux en famille  
Atelier bombes à graines  
Génies du numérique  
Échecs  
Atelier Montessori  
Rencontre-dédicace : Emmanuel Sys  
Showcase du groupe Esplanades  
Expo Bookface  
Atelier Plis Littéraires  
Atelier Pâques  
Mini graines de lecteurs  
Troc de graines  
Atelier déco cadres

### Avril

Animation Florale  
Génies du Numérique  
Échecs  
Mini graines de lecteurs  
Coups de cœur littéraires  
Jeux en famille  
Atelier Pâte à sel

### Mai

Chorale de Mouchin  
Génies du Numérique  
Jeux en famille  
Atelier Montessori  
Mini graines de lecteurs  
Conférence Musique Baroque :  
Le Concert d'Astrée  
Échecs  
Atelier activités manuelles

### Juin

Génies du Numérique  
Jeux en famille  
Expo Photos Jazz  
Showcase du Pévèle Jazz Band  
Atelier Montessori  
Mini graines de lecteurs  
Échecs  
Rencontre-dédicace :  
Blandine Lejeune  
Atelier activités manuelles

### Septembre

Coups de cœur littéraires  
Échecs  
Jeux en famille  
Mini graines de lecteurs

### Octobre

Bibliothèque en Fête  
Échecs  
Jeux en famille  
Mini graines de lecteurs

### Novembre

Soirée Pyjama  
Échecs  
Jeux en famille  
Mini graines de lecteurs

### Décembre

Animation Florale  
Échecs  
Jeux en famille  
Mini graines de lecteurs  
Atelier Noël

### Janvier 2020

Nuit de la Lecture



*D'autres animations auront lieu tout au long de l'année...  
Toutes les infos sur  
[www.facebook.com/mediathequenomain/](http://www.facebook.com/mediathequenomain/)*





Force est de constater que 2018 fût un bon cru ! Vous étiez très nombreux à participer aux animations, ateliers, contes, conférences, spectacles, rencontres littéraires...

Une année où la petite enfance était mise à l'honneur grâce au réseau Graines de Culture(s) et à la Médiathèque départementale du Nord.

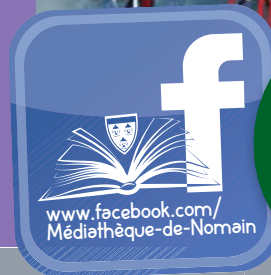
Mais les ados n'étaient pas en reste !

Ils ont contribué à la création de la fresque murale qui a vu le jour cet été, en partenariat avec le centre de loisirs de la CCPC. Blandine Lejeune, Alain Plaisant et Marc Van Enis, nous ont fait l'honneur de nous faire découvrir et partager leur univers.





*La Bande de Templeuve en Pévèle nous a mis un sacré chantier et nous a promis de revenir plus en forme que jamais !  
 Il est important de remercier chaque année, toutes les personnes qui ont offert de leur temps au profit des lecteurs : toute l'équipe des bénévoles, les associations de jeux, échecs, théâtre, les enseignantes des 2 écoles.  
 Merci également à Pierre, Bénédicte, Sabine, Laurence, Etienne, Babeth, Dominique et Monique.  
 Nous vous donnons rendez-vous tout au long de l'année 2019 pour de nouvelles aventures !  
 Bonne rétrospective à tous à travers ces quelques photos !*



# Ecole Primaire Léo Lagrange

**Ecole Maternelle et  
Elémentaire Léo Lagrange**  
2 rue du Roupion  
59310 Nomain  
Tél. 03 20 84 79 89  
Site internet : [nomain-  
lagrange.etab.ac-lille.fr/](http://nomain-lagrange.etab.ac-lille.fr/)

Ecole labellisée E3D depuis 2017  
- Etablissement en Démarche  
globale de Développement  
Durable dont les objectifs sont :  
> Mettre en valeur le projet EDD  
déjà existant en l'appuyant sur  
une vraie politique d'établissement  
> Développer les partenariats,  
notamment avec les acteurs  
territoriaux

## Horaires d'ouverture

Lundi 9h-12h / 13h30-16h30  
Mardi 9h-12h / 13h30-16h30  
Jeudi 9h-12h / 13h30-16h30  
Vendredi 9h-12h / 13h30-16h30

## Restauration sur place

### Étude surveillée

Lundi - Mardi - Jeudi - Vendredi  
de 16h30 à 17h30

### Garderie / Amicale Laique

Lundi - Mardi - Jeudi - Vendredi  
de 16h30 à 18h30

### Les associations de l'école

Amicale Laique et USEP

**Pour tous renseignements, vous  
pouvez contacter la directrice,**  
Mme MOISSETTE  
au 03 20 84 79 89  
De préférence le mardi  
(jour de décharge administrative)



**Le nouveau site de l'école est en ligne**  
[nomain-lagrange.etab.ac-lille.fr](http://nomain-lagrange.etab.ac-lille.fr)

## Rentrée 2019

*Venez découvrir sur notre site  
internet les modalités d'inscription,  
le fonctionnement de l'école,  
le calendrier des activités  
pédagogiques, les projets, les  
partenaires de l'école...*

## Associations, école Léo Lagrange

2 rue du Roupion

- L'Amicale Laique dont la présidente est Mme Sylvie GRYZON, assure la garderie de l'école et anime des manifestations au sein du village. Elle participe également aux nombreux projets mis en place au sein de l'école.
- L'USEP (Union sportive de l'enseignement du premier degré) permet de développer l'esprit associatif. Un bureau d'élèves, élu en début d'année par les enfants, participe aux réunions et à la mise en place de rencontres sportives inter-écoles. Cinq grandes manifestations sont organisées par les élèves et l'USEP : la rencontre rugby, en avril, qui accueille environ 200 élèves à Nomain, les rencontres Hand et basket, en mai soit 250 élèves à Aix, l'athlétisme des « animaux », mi-juin soit 80 élèves de maternelle et le parcours du cœur les 4 et 6 avril 2018, ouvert à TOUS !
- L'association des parents d'élèves Participe aux divers conseils d'école et permet d'apporter des réponses et des informations aux parents de manière pratique et concrète, au plus près du quotidien de leurs enfants et de leur établissement.

## L'équipe pédagogique

L'équipe pédagogique est composée de 9 enseignants dont une enseignante maître d'accueil temporaire, un maître E (maître en charge des élèves en difficulté scolaire), d'une enseignante « titulaire mobile », et de trois ATSEM (Agents Territoriaux Spécialisés dans l'Ecole Maternelle).

## Quelques dates à retenir

- Classe européenne en Angleterre du 5 au 8 mars pour les élèves de CE2, CM1 et CM2
- Carnaval le vendredi 15 mars, école et médiathèque
- Loto le 22 mars à 19h, salle des fêtes
- Parcours du cœur 5 et 7 avril 2019
- Portes ouvertes le samedi 30 mars 2019 de 10h00 à 12h00
- Commémoration du 8 mai 1945 (chorale d'école)
- Fête d'école le vendredi 28 juin, salle des fêtes

## Travaux à l'école

Construite en 1957, elle n'avait jamais connu de travaux significatifs. Il était donc temps de s'attaquer à ce vaste chantier de rénovation de notre école publique. Nous y allons par étape, avant tout pour des raisons budgétaires. En 2017, ce sont les toilettes qui ont été entièrement rénovés.

La seconde phase de travaux a débuté au printemps 2018 pour se terminer avec la création d'une nouvelle salle de restauration, d'un bureau de direction, et de locaux techniques. Les enfants pourront utiliser ce tout nouvel espace courant mars 2019.

*Voici en images quelques activités en lien avec le projet d'école et la participation de divers partenaires présents au sein de notre école.*



*Le numérique à l'école*



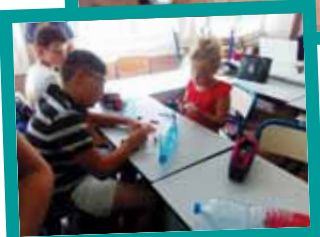
*Des élèves citoyens et une école labellisée E3D (environnement durable par l'Education Nationale)*



*Des élèves sportifs et engagés grâce à l'USEP*



*Des enfants acteurs de leurs apprentissages*



L'accès par la rue René Delzenne a été entièrement revu avec la mise en place d'un portail sécurisé et la création d'un parking pour les enseignants et le personnel municipal. De ce fait, l'accès à l'école de musique a été modifié avec la création d'une rampe pour les personnes à mobilité réduite. La requalification de la cantine actuelle en salle polyvalente de 90 m<sup>2</sup> débutera ce printemps ainsi que la rénovation du hall d'accueil et l'agrandissement du préau.

Un nouveau contrat pour la cantine scolaire a été passé en 2018. Les repas sont dorénavant constitués à 25 % de Bio et 50% de circuit court.



# Ecole Maternelle et Élémentaire Saint Martin

4 Rue Jules Delaby  
59310 NOMAIN

T. 03 20 71 70 24  
T. 06 75 26 13 12

## Internet

<http://ecole-saintmartin-nomain.wifeo.com/>

## Email

[ecolestmartin3@wanadoo.fr](mailto:ecolestmartin3@wanadoo.fr)

**L'école** accueille environ 90 élèves dès l'âge de 2 ans. Elle comprend 4 classes.

## Horaires d'ouverture

Matin 8h45 à 12h00  
Lundi - jeudi 13h30-16h30  
Mardi 13h30-16h45  
Vendredi 13h30-16h15

## Les services

- Garderie  
7h30-8h30 et 16h30-18h30
- Étude encadrée à compter du CP  
Lundi - Jeudi 16h45-17h30
- Restauration scolaire sur place

## Pour tout renseignement et inscription,

Veillez contacter  
Le chef d'établissement  
Mme LIBERT  
03 20 71 70 24  
06 75 26 13 12  
Disponible tous les lundis et le soir sur rendez-vous.



## Une école familiale, tournée vers le monde . . .

L'école St Martin accueille environ 100 élèves dès l'âge de 2 ans.

Elle comprend 4 classes dans lesquelles les élèves sont encadrés par une équipe motivée, ayant à cœur d'accueillir chacun et de porter attention à tous : enfants, parents, bénévoles, personnes extérieures.

L'école, qui a fêté ses 120 ans en octobre 2015, a connu un renouveau grâce au travail d'une équipe OGE C soudée, compétente et dynamique : construction d'un nouveau bloc sanitaire, nouvelle façade, nouvelle signalétique, ...

Notre projet pédagogique (2015-2019) porte sur le développement du numérique avec la volonté que les élèves parviennent à maîtriser cet outil afin de devenir pleinement acteurs de la conception du journal de l'école « Le petit journal de l'école Saint Martin » et sachent agrémente le site interne d'informations aux familles au travers de Beneyluschool.

## L'école St Martin c'est aussi

- Des activités sportives animées par un professeur de sport
- Piscine à partir du CE1
- Des activités culturelles en lien avec les projets
- Sortie à la Médiathèque avec emprunts de livres
- Des sorties tout au long de l'année
- Rencontres avec d'autres établissements (écoles et collèges)
- Ateliers : lecture, jeux et informatique... (intervention hebdomadaire d'enseignantes à la retraite)

- Des actions de solidarité (cette année les enfants ont rempli un caddie pour un orphelinat au Togo)
- Des temps de recueillement et d'échanges
- Une classe de découverte tous les deux ans (Baie de Somme en 2019)

## Des événements

- Le carnaval, les allumoirs, les marchés de Noël et de printemps, la kermesse, la chasse aux œufs, ... Grâce à la présence d'une équipe APEL active
- Participation aux événements culturels du village (Lire en fête).
- St Nicolas rend visite aux enfants de St Martin et partage avec eux un moment agréable autour d'un chocolat chaud et de la brioche au milieu des chants des enfants.
- En décembre, l'école a ouvert ses portes pour accueillir ses visiteurs au Marché de Noël et pour une rencontre avec chaque famille pour la remise individuelle des bulletins.
- Différents parents ont accepté de présenter leur métier aux enfants de l'école St Martin lors d'une journée des métiers. Quelle surprise de trouver un poney dans la cour !
- Lors des portes ouvertes, l'équipe a pu montrer le dynamisme de l'école au travers de projets portant sur l'environnement. Y a été associée une exposition sur le gaspillage alimentaire.





## Carte Ciné'Pass pour les cinémas de Templeuve et Thumeries

La Pévèle Carembault comprend deux cinémas à Templeuve-en-Pévèle et à Thumeries. Le cinéma de Templeuve-en-Pévèle est installé sur deux sites, l'Olympia ciné au 2 rue d'Orchies et le Modern ciné au 1 rue du 8 mai 1945.

Ciné'Pass : vos films à 5 euros (+1 euro si la séance est en 3D). Pour 2019, les cartes délivrées en 2018 restent valables.

Pour obtenir la carte Ciné'Pass, adressez-vous à l'accueil de la mairie et munissez-vous d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois et d'une photo d'identité. Après avoir rempli un formulaire, votre carte vous sera remise. Vous pourrez l'utiliser le jour même !

## Les Accueils de Loisirs

La Pévèle Carembault organise à chaque vacances scolaires, les accueils de loisirs pour les enfants des communes du territoire, à partir de 3 ans. Ils sont encadrés par des équipes diplômées, dans le centre de votre choix, avec une tarification unique sur l'ensemble des communes.



Les accueils de loisirs ont lieu du lundi au vendredi, de 9h à 12h et de 13h30 à 17h.

Pour les parents qui le souhaitent, une garderie est assurée par l'équipe d'animation dès 7h30, et jusqu'à 18h30.

Un service de restauration est proposé le midi. Celui-ci est inclus dans le prix de la journée.

Dans chaque structure, un programme d'activités variées est proposé. Les directeurs et leurs équipes travaillent autour d'un projet d'animation spécifique à chaque lieu d'accueil.

Vous avez le choix de participer à une permanence physique ou d'utiliser l'inscription en ligne proposée ci-dessous.

Si vous utilisez nos services pour la première fois, il est obligatoire de vous rendre à une permanence d'inscription du directeur.

Retrouvez toutes les dates des inscriptions en ligne sur le portail famille.

Pour toute modification, téléphonez aux directeurs de l'accueil ou au service jeunesse

Tél. 03 28 76 99 76 ou [jeunesse@pevelecarembault.fr](mailto:jeunesse@pevelecarembault.fr)

Tu as la carte d'adhésion du Soda's Cool et tu as entre 14 et 16 ans ? Crée ton mini-séjour pour cet été !

Séjour 1

Du 15 au 19 juillet

Séjour 2

Du 22 au 26 juillet

### COMMENT FAIRE ?

- Retire un dossier de candidature en mairie ou au Soda's Cool. Tu peux aussi le télécharger sur [www.pevelecarembault.fr/jeunesse](http://www.pevelecarembault.fr/jeunesse)
- Dépose ton dossier dûment rempli dans ton Soda's Cool ou à la Pévèle Carembault au 85 rue de Roubaix à Templeuve-en-Pévèle **impérativement avant le 15 décembre 2018.**

Tu seras ensuite convié(e) à plusieurs réunions de préparation (environ 1 fois par mois, de janvier à juin). **Attention, ta présence est indispensable à chacune de ces réunions, pour participer au mini-séjour.**



POUR TOUTE QUESTION, CONTACTE NOS DIRECTEURS

A Gondécourt : Marie-Noëlle au 06 71 57 10 15  
 A Phalempin : Mehdi au 06 33 70 74 23  
 A Cysoing et Genech : Siegfried au 06 18 60 39 14  
 A Bersée : Frédéric au 06 20 66 83 78  
 A Mérignies : Jordan au 06 15 71 59 14

# Commémorations 2018

## 8 mai

Commémoration de la victoire du 8 mai 1945 sous le soleil, en présence des membres de l'association des anciens combattants et des enfants de l'école Léo Lagrange.



## 11 novembre

Un siècle que l'armistice du 11 novembre 1918 est venu mettre un terme aux combats fratricides de la 1<sup>ère</sup> Guerre mondiale. Nous nous souvenons de ces 70 poilus Nomainois morts pour la France et des 18 civils victimes de cette effroyable hécatombe de la Grande Guerre.

## 18 juin 1940

Les enfants ont lu des passages du texte de l'appel du 18 juin devant les membres de la Régionale Gabrielle PETIT de la Confédération Nationale des Prisonniers Politiques et Ayants droit de Belgique.



## Cérémonies commémoratives à Notre-Dame-de-Lorette

Commémoration organisée par les ACPG à Notre Dame de Lorette. Plus de 300 porte-drapeaux venus des différentes sections du Nord de la France.



# Manifestations 2018



## Soda's Club



## Chasse aux Œufs

Plus de 130 enfants de 2 à 11 ans ont pu profiter de cette chasse aux oeufs organisée par la municipalité.

## "Permis Internet pour les enfants"

Le "Permis Internet pour les enfants" est un programme national de prévention pour un usage d'Internet vigilant, sûr et responsable à l'attention des enfants. Les élèves de CM2 de l'école Léo Lagrange ont pu bénéficier d'une formation organisée avec la gendarmerie d'Orchies. Bravo aux élèves Nomainois, ils ont tous obtenu le permis Internet !



## Fêtes des NAP de l'école Léo Lagrange.

Le thème cette année a été le développement durable. Pour être cohérent avec ce thème, les décors du spectacle, créés par les enfants, ont été réalisés avec des objets de récupération.



## Fêtes des mères

Distribution de fleurs aux enfants des écoles Léo Lagrange et Saint Martin.



## Remise des Récompenses

Cérémonie de remise des récompenses scolaires aux élèves de CM2 des écoles Léo Lagrange et St-Martin. Les enfants ont reçu chacun un dictionnaire Hachette, un Atlas, un livre sur le développement durable et la préservation de l'environnement, un stylo et une calculatrice spéciale collège.

## Parcours du cœur

## Marché de Noël, école Léo Lagrange

## Coquilles de Noël

Distribution des coquilles de Noël par le Conseil Municipal aux enfants des écoles.

## Spectacles de Noël

Pour les élèves des écoles Léo Lagrange et de Saint Martin.

## Accueil des nouveaux habitants

C'est dans la salle Louette qu'ont été invités les nouveaux Nomainois. Une belle occasion pour eux de découvrir l'ensemble des activités associatives ainsi que celles de la médiathèque.

## Kermesse école Léo Lagrange

Les enfants de l'école Léo Lagrange nous ont offert un opéra "Myla et l'arbre aux bateaux". Puis un défilé "Jean Pauline Go t'y es" sur le thème du recyclage et du tri. Pour terminer en beauté, les grands ont proposé un opéra de Julien Joubert "Nous n'irons pas à l'opéra!". Le tout orchestré par Mme Dubus, conseillère pédagogique en musique, et M. Bayeux, parent d'élèves.

## Nomain Propre

Un grand merci aux Nomainoises et Nomainois qui ont bravé le froid glacial pour Nomain propre. Encore une récolte trop importante malheureusement ! Les crados égoïstes qui n'ont aucune conscience du mal qu'ils font, polluent sans remords notre environnement. Cette année encore, le gang du Ruinard a frappé. Depuis maintenant 4 ans, une vingtaine de bouteilles de ce breuvage se retrouvent systématiquement aux abords du Hameau de Lannay. Mais qui sont donc celles et ceux accros à ce grand cru !



## Conférence Europe

M. Plaisant a donné une conférence sur l'Europe avec beaucoup d'enthousiasme et de pédagogie devant un public nombreux et conquis.



## Les Repair Cafés

Aider à réparer gratuitement n'importe quel objet cassé, abîmé ou en panne, c'est l'objectif des Repair Cafés. C'est un lieu où l'on répare ensemble. L'entrée est ouverte à tous.



## Journée Nationale des véhicules anciens

A l'occasion de la journée nationale des véhicules anciens, Nomain a accueilli plus de 50 véhicules, mobylettes et tracteurs.



## Voyage à Paris

Voyage à Paris sous un beau soleil. Visite du Père Lachaise avec un guide exceptionnel, très cultivé et plein d'humour. Il nous a enchanté. Merci M. Le Roy !



## Théâtre

La compagnie "La Belle Histoire" a joué la pièce "UN FUSIL A LA MAIN" devant les enfants des écoles l'après-midi et devant un large public le soir.

## Téléthon 2018

De nombreuses animations organisées par des associations Nomainoises. Un spécial Repair café qui attire toujours autant de monde. + de 1000 € reversé à l'AFM. Un grand merci à tous.



## Les Folles Randos

Dans le cadre des folles randos en Pèvele-Carembault, comédie champêtre à Nomain. Une randonnée pédestre entrecoupée de saynètes. La famille Ede Kien, la Cigale a des fourmis, Bagnard par la poule aux potes.



## Festival du court métrage



## Bal et feu d'artifice du 14 juillet



## Les visites du patrimoine

Visite du Patrimoine. Françoise DELPLANQUE et Gérard WACQUIER ont emmené les visiteurs sur les routes de Nomain en passant par l'église Saint Martin, le Dieu de Pierre, les fermes et autres lieux chargés d'histoire.



## Certificat d'études

Le certificat d'études comme en 1918, avec plumes et encriers, organisé par les maîtres en blouses grises, Joseph Honorez et Jacques Naveaux.



## Grand prix Inturissi

Félicitations aux 250 coureurs ainsi qu'aux organisateurs et signaleurs pour leur dévouement et leur professionnalisme.



## Médailles du travail

Médaillés grand or : Jean-François JANICKI.  
Médaillé vermeil : Eric MESTDAGH.  
Médaillé argent : Philippe DEMULIER.  
Médaillé d'honneur Régionale, Départementale et Communale :  
Léon DELZENNE (or),  
Patricia LOUVET (argent).



## Braderie

Baucoup de monde pour cette édition 2018 de la Braderie. Merci à l'Harmonie Nomainoise, la Diagonale de Nomain, les amis des oiseaux, l'animation Nomainoise, le rassemblement des vieilles mécaniques, la médiathèque, et à l'ensemble des bénévoles.



## Théâtre avec la troupe Undergroud





## Association des amis des oiseaux



## Nom'in Rock 2018

L'association TT Entertainment et la Municipalité de Nomain ont organisé le 1<sup>er</sup> festival tribute NOM'IN ROCK dans la salle des fêtes.



## Expression Danse



## Ecole de musique

Rassemblée sous le préau de l'école Léo Lagrange, la fête de la musique a été célébrée comme il se doit. Aussi, la remise des diplômes à la salle Louette a permis de récompenser les jeunes musiciens en herbe.



## Foot, Tournoi Michel Spadoni

Ce Challenge à rassemblé 12 équipes, locales et des équipes du Pas de Calais, de la Marne et de la Haute Savoie. Michel Spadoni nous a malheureusement quitté en ce début d'année.



## La Diagonale de Nomain



## Forum des associations

Premier Forum des associations organisé par la municipalité. Merci à la quinzaine d'associations qui ont présenté leurs activités dans une ambiance très conviviale.



## Tir Sportif



## Délirium Ludens



## Expo Nature



# Les Professionnels



## **Pâtisserie**

**Sylvain DELEBASSÉE**  
5 rue René Delzenne  
06 88 87 47 78  
www.patissier59310.skyblog.com

## **Boucherie**

**Guy DERNAUCOURT**  
4 bis rue Louis Guislain  
03 20 64 81 23

## **Ludovic et Nadège MASSE**

32 rue Jean Lebas  
03 20 71 85 29

## **Café**

**CAFÉ DE LA POSTE**  
David BOUCHEZ  
4 Grand Place  
03 20 71 79 56

## **Fleuriste**

**PRÉSENT COMPOSE**  
36 rue Jean Lebas  
03 20 59 96 81

## **Garage**

**GARAGE DUBOIS**  
20 rue du Quimberge  
03 20 71 80 38

## **Friterie**

**FRITERIE**  
Chez TOF  
M. et Mme VANGHELLE  
Grand place  
Ouvert les vendredis soir,  
samedis et dimanches midi  
et soir

## **Pizza**

**PIZZA DES TERROIRS**  
Le soir les 1<sup>er</sup>, 3<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup>  
mardi du mois.  
Parking devant la médiathèque

## **Art Floral**

**LES FÉES VÉGÉTALES**  
Claire CAULIER  
18 hameau de Lannay  
03 20 71 68 16

## **Géothermie**

**STARKLAB**  
Audrey KEUNEBROCK  
06 83 14 93 77  
akeunebroock@gmail.com

## **Espaces Verts**

**ESPACES VERTS YADERES**  
Christophe SALESSES  
41 rue du Roupion  
06 72 64 26 45

## **Multi Services**

**ALAIN PROVISTE**  
Travaux de Jardinage,  
piégeage de taupe, petits  
travaux d'entretien pour  
les habitations, Garde  
d'animaux, Surveillance de  
votre domicile  
06 06 66 08 98  
alainproviste59310@gmail.com

## **Froid et Climatisation**

**FRIGOCLIM Nord**  
13 rue du Vert Bois  
03 20 61 61 60

## **Electricité, Plomberie**

**Olivier SCHORTZEN**  
11 rue Henri Fourmanoir  
03 20 61 63 87

## **Plomberie, Chauffage, Salle de bain, Carrelage, Energie solaire**

**JPF**  
Jean-Philippe FRANQUET  
23 rue de la commune  
03 20 59 01 60  
06 23 31 15 66

## **Electricité**

**Maxime DUMORTIER**  
13 rue du Fort Debout  
06 85 48 42 76

## **Menuiserie, Charpente**

**MCH**  
Franck et Marc PARENT  
41 rue du Roupion  
03 20 34 38 20  
www.mch-menuiserie-charpente.fr

## **RENARD-SANT**

16A rue Louis Guislain  
03 20 84 63 99

## **Maîtrise d'œuvre**

Jean-Anthony DUTREUX  
15 rue d'Ouvignies  
06 75 58 62 04

## **Plâtrerie-Peinture**

**D-Services Rénov'**  
Dany SCHAPELYNCK  
29 rue du Vert Bois  
06 81 16 42 89

## **Entreprise de Bâtiment Maçonnerie**

**SARL TRADIPEVELE**  
Louis RAYNALD  
Maçonnerie Générale  
43 rue Henri Derain  
07 70 48 14 98  
tradipevele@gmail.com

## **MAISON GBJ**

Travaux de bâtiment et de  
construction  
Rue Louis Guislain  
03 20 34 12 20  
maison-gbj@orange.fr

## **CRH**

Jacky LEMOINE  
12 square du Gal de Gaulle  
06 48 73 24 72  
03 20 61 65 41  
crh-lemoine@orange.fr

## **ND RENOV**

Rénovation  
Nicolas DEMORY  
48 rue du Roupion  
03 20 71 72 31  
www.nd-renov.fr

## **BJ RENOV**

Jacques BUSCOT  
18 rue Joseph Léonard  
06 15 72 50 15

## **RENOV'AVEC**

Rénovation de l'habitat  
M. BAILLEUX  
39 rue Henri Derain  
06 77 45 48 16

## **Adrien CRIME**

Maçonnerie Gros œuvre  
72 rue Louis Guislain  
06 31 66 61 04  
03 20 61 81 23

## **VDD renov**

Rénovation et aménagement  
d'espaces intérieur  
Vdd.renov@hotmail.com  
06 75 47 52 67

## **Négoce et Vente de Bois**

**BBC**  
Bâtir/Bois/Construction  
Christophe CRÉPIN  
14 rue Bernard Delemme  
07 86 36 12 90  
bbc@orange.fr

## **Création d'Espaces Verts et Robots Tondeuse**

**NOMAIN'S LAND**  
Xavier MAYOT  
5 Rue Bernard Delemme  
06 45 65 96 87

## **Peinture, Papier peint**

**LA MAISON DES  
COULEURS**  
Mathieu HOËT  
29D rue Louis Guislain  
03 20 05 10 67

## **Terrassement, Voirie, Assainissement**

**PÉVÈLE TP**  
21A rue Henri Fourmanoir  
03 20 64 82 92

## **DELEBASSEE TP**

34 rue du Roupion  
06 70 09 46 16

## **Couverture**

**Jean-Luc DUVINAGE**  
15 rue Bernard Delemme  
03 20 61 61 01

## **Décoration et Ateliers créatifs**

**LES ENVIES D'AUDREY**  
Boutique Déco & Ateliers créatifs  
9 rue Jules Delaby  
06 07 03 51 00  
lesenviesdaudrey@gmail.com  
www.lesenviesdaudrey.canalblog.com

## **LES P'TITS MÔMES DE MARY**

Créations en porcelaine froide  
03 20 71 78 24  
www.facebook.com/  
lesptitsmomesdemary/



**Création de Site  
Internet, Conception  
graphique et Imprimerie**

**TOUT EN IMAGE**  
Ludovic RUSSO  
30 rue du Roupion  
03 20 71 84 97  
contact@toutenimage.fr  
www.toutenimage.fr

**Patines et Relooking  
sur Meubles**

**PATINES & COULEURS**  
Anne-Marie BAERT  
23 bis Rue René Delzenne  
06 50 07 72 66  
03 20 71 06 87

**Secrétariat**

**Corinne PARENT**  
corinneparent@wanadoo.fr  
06 79 66 76 71

**Assistance  
administrative**

**ASTÉAD**  
Sabine et Stéphane MEURISSE  
Assistance administrative,  
gestion d'entreprise.  
24 rue de la commune  
03 66 72 06 17  
contact@astead.fr  
www.astead.fr

**Conseiller Gestion  
Patrimoine**

**Philippe LAMERRE**  
11 rue Louis Delcroix  
03 28 37 00 00

**Coiffure**

**BYBLOS HAIR**  
Célia PONTHEU  
Sur RDV au 06 61 94 26 60  
ou 09 82 30 36 28  
48 rue Jean Lebas

**Coaching**

**RE'SOURCE**  
Nathalie SAUVAGE  
Formatrice / Coach  
13 rue Henri Fourmanoir  
06 21 21 50 46  
re\_source@hotmail.com

**Coiffeuse à domicile**

**Laurence MASSE**  
28 rue d'Ouvignies  
03 20 71 72 07

**MARIE'COIFF**

06 04 40 33 31

**Caroline DERAM**

06 18 25 21 48  
caro.deram@free.fr  
32 rue Bernard Delemme

**Matériel Médical**

**RAY'X INTERNATIONAL**  
3A rue Paul Delattre  
06 86 18 07 97

**Institut de beauté**

**SO' HOME**  
3 rue du Coquelet  
03 20 67 12 04

**Marie-Christine RICHARD**

Distributrice et conseillère  
agrée Forever Living  
17 rue Paul Delattre  
06.81.52.15.96  
mcdaric@gmail.com

**Chenil et services  
animaliers**

**CHENIL DU CLOS DE LA  
ROSERAIE**  
Yann BLANCHET  
21 rue de la Coquerie  
03 20 61 69 79

**Toiletage**

**AU CABOTIN**  
Mme BEUN  
25 rue Louis Delcroix  
02 56 35 36 20

**Consultant Ingénierie**

**APX INGÉNIERIE**  
Franck AUDIBERT  
4A rue du Coquelet  
03 20 34 72 61

**Architecte d'intérieur**

**Bénédicte GOYAT**  
47 rue René DELZENNE  
06 16 94 58 54

**Produits novateurs  
pour l'habitat**

**IDEES B CREATION**  
Bernard DERELY  
1 rue Paul Delattre  
03 20 84 95 17

**Confection Styliste**

**STYLISTE DIPLÔMÉE**  
Marion LECOMTE  
06 78 28 75 58  
marion\_lecomte@live.fr  
www.marionlecomte.fr

**CONFECTION ROBES DE  
MARIÉE SUR MESURE**

Françoise CAPLIER  
06 06 44 46 55

**Vidéo, inspection  
recherche et  
diagnostic**

**IRD VIDÉO**  
Valéry OGE  
1 rue Paul Delattre  
03 20 84 95 17  
www.ird-video.com

**Matériel Thermique,  
aéraulique et  
frigorifique**

**FUN AIR**  
Arnaud BUDZIK  
8 route de Tournai  
03 20 79 67 08

**Divers**

**FETES ECO**  
24 rue d'Ouvignies  
www.fetes-eco.fr  
www.facebook.com/  
FetesEco/  
06 64 50 65 49

**Hébergement - Gîte**

**Bernard CABY**  
1 rue Louis Guislain  
03 20 71 80 78

**Philippe ROLLAND**

13 rue Haute  
03 20 64 90 05

**Marie-Hélène LASSALLE**

39 Hameau de Lannay  
03 20 64 56 33

**Dorothee et JC MAYET**

9B rue Paul Delattre  
03 20 71 01 00

**Produits agricoles**

**ETS CARRÉ HERMANT**  
26 rue René Delzenne  
03 20 71 83 55

**Collecte d'animaux  
morts et équarrissage**

**ATEMAX**  
08 25 77 12 81

**Les Producteurs  
agricoles et éleveurs  
assurant une vente à  
la ferme**

**FAISANS - PERDRIX**  
**LA FAISANDERIE**  
1 rue du Coquelet  
06 21 07 79 75

**LÉGUMES DE SAISONS**  
**ENDIVES DE TERRE**  
**COLIS DE DEMI AGNEAU**  
**SUR COMMANDE**  
**LA FERME NOMAINOISE**

Thomas FONTES  
2 rue Henri Fourmanoir  
03 20 84 20 71

**ENDIVES DE TERRE,**  
**POMMES DE TERRE,**  
**VOLAILLES, FRAISES,**  
**ŒUFS, POMMES, LÉGUMES**  
**DE SAISON, PRODUITS**  
**LAITIERS**

Gilles DE BAERE  
71 rue Louis Guislain  
03 20 84 76 91

**FROMAGES CHÈVRES**  
**ET VACHES**

**GAEC DE LA MOTTE**  
19 rue du Coquelet  
03 20 71 77 91

**FRAISES - TOMATES**

Cédric DUTHOIT  
20A Rue de Lannay  
06 32 72 13 73



## Associations Sportives

### TIR SPORTIF DE NOMAIN



Président :  
Jacques PICQUET  
03 20 71 73 78  
06 07 96 14 47  
tsnomain@wanadoo.fr  
www.tsn.nomain.free.fr

### EXPRESSION DANSE



Présidente : Anne-Céline LONGUEPÉE  
expression.danse.nomain@gmail.com

### ASSOCIATION CYCLISTE NOMAINOISE



Président :  
Denis BERTHIER  
03 20 61 86 59

### FOOTBALL CLUB NOMAINOIS



Président :  
Christophe DELOOR  
06 82 38 99 33  
www.fc-nomain.footeo.com

### GYMNASTIQUE NOMAINOISE



Contacts :  
Edith ROUSSEL - 03 20 64 80 28  
Charline CRIME - 03 20 61 81 23  
Pour toutes et pour tous de 7 à 77 ans.  
Mercredi de 19h à 20h.  
Tarif : 65 € par an.



## Associations Éducatives

### AMICALE LAÏQUE



Présidente :  
Sylvie GRYZON  
amicalelaiquenomain@gmail.com

### USEP LEO LAGRANGE NOMAIN



Présidente :  
Corinne PARENT  
06 79 66 76 71

### OGECE SAINT-MARTIN



Président :  
Patrick CHOLLE  
Organisme de Gestion de  
l'Enseignement Catholique

### L'APEL SAINT MARTIN



Présidente :  
Caroline DERREUMAUX  
Association des parents d'élèves de  
l'enseignement libre



## Associations Extérieures

### CERCLE ASAHI AÏKIDO



www.cercleasahaikido.free.fr  
Présidente : Stéphanie BOURY-FLEURY  
Stef.fyby@gmail.com-06 13 03 20 85

### KICK THAÏ BOXING DU PÉVÈLE



Kickthaiboxingdupevele.skyrock.com  
Président : David ROGER  
David.roger@edf.fr-06 19 17 12 82

### CLUB DE KARATE



Président : Didier CARLIER  
Didier.carlier3@wanadoo.fr  
06 19 86 40 76

# Associations Culturelles, de Loisirs et Caritatives

## HARMONIE DE NOMAIN



Présidente : Xavier GREHL  
03 20 84 76 05  
www.harmoniedenomain.fr  
ecolemusiquenomain@orange.fr

## LES AMIS DES OISEAUX DE NOMAIN



Président : Gérard WACQUIER  
03 20 71 80 44  
gerard.wacquier@orange.fr  
amisdesoiseaux.free.fr

## CLUB NOMAIN SEBASTO

Club  
Sébasto

Président : Jean-Marc LAGACHE  
Trésorière : Brigitte VANDEVILLE  
Siège : 6 rue Paul Delattre  
03 20 71 78 22

## FIL, AIGUILLE ET COMPAGNIE



Présidente :  
Françoise CAPLIER  
06 06 44 46 55

## SECTION DES ANCIENS COMBATTANTS D'ALGÉRIE TUNISIE MAROC DE NOMAIN



Président : Paul VANDEVILLE  
Siège : 6 rue Paul Delattre  
06 75 76 30 83  
Perpétue le souvenir des combattants  
et victimes des différents conflits qui  
ont marqué le siècle dernier.

## LA MAGIE DU COEUR



Vente de café, d'épices et fruits secs,  
de gâteaux et de confitures chaque  
samedi de 14h à 16h dans la salle  
Paroissiale de Nomain.  
Présidente : Ghislaine DELAPORTE  
41 rue Louis DELCROIX  
Recueil des fonds qui seront destinés à  
l'amélioration des conditions de vie des  
personnes hospitalisées ou en fin de vie.

## LÉA ET SON ASSOCIATION A.L.E.A



Président : Michel DELAPORTE  
41 rue Louis Delcroix  
06 61 25 73 53  
Site internet : www.a-lea.net  
L'association cherche continuellement  
des bénévoles pouvant venir 1 heure  
par semaine afin d'aider Léa à faire sa  
rééducation. Alors si vous disposez d'un  
peu de temps libre dans votre semaine,  
n'hésitez pas à contacter l'Association.

## LA DIAGONALE DE NOMAIN



Club d'échecs  
Président Jean-Paul TISSIER  
Jpt.echecsnomain@hotmail.com

## FIT PÉVÈLE



Président : Pascal Delplanque  
pascaldelplanque@orange.fr

## DELIRIUM LUDENS



Club de jeux de société  
Président Davy SPYCHALA  
06 21 60 59 55 - jeuxds@hotmail.com  
http://deliriumludens.free.fr

## ANIMATIONS NOMAINOISES



Présidente Elisabeth RENARD  
03 20 71 84 00

## présentes à Nomain

### QI GONG - Présences Pévèle



Contact : Monique FAGOO  
06 42 16 80 22  
Depuis septembre 2017, les cours du  
club de QI GONG ont lieu les mercredis  
matin. Un nouveau cours a également  
été mis en place Salle Louette



### L'ATELIER THÉÂTRE



Contact : contact@lateliertheatre.com  
06 88 80 40 18





## Extrait du discours du Maire

Vous êtes toujours nombreux à répondre à l'invitation que je partage avec le Conseil Municipal et le personnel communal, et en leur nom et en mon nom personnel, je vous souhaite une belle année 2019, une année d'épanouissement dans votre vie personnelle, professionnelle, associative, et bien sûr à toutes celles et ceux qui sont engagés à quelque niveau que ce soit, en faveur de notre belle commune et de ses habitants. J'ai

aussi une pensée toute particulière pour nos concitoyens qui sont dans la souffrance, dans la peine, dans la solitude ou les difficultés. Je souhaite que cette année 2019 leur apporte un peu de réconfort et de quiétude.

Je ne vais pas commenter les actualités de l'année écoulée, car aujourd'hui, quel que soit le média utilisé, toutes les informations de la planète sont à portée de main. Mais plutôt vous mettre en garde contre la désinformation, la surinformation, l'interprétation, les trucages, rumeurs, fake news... Vous avez tous entendu parler des théories du complot, lorsque l'on met en doute le fait que l'Homme ait marché sur la Lune, ou même que la Terre soit ronde ! Diffuser une histoire prétendue vraie sous forme de révélation, pour faire croire que seul un petit nombre détient une vérité, c'est le but recherché.

Alors, pour bien démarrer cette année 2019, année électorale avec les européennes le 27 mai, ne vous laissez pas obnubiler par la surinformation ambiante, pratiquez l'esprit de contradiction, et surtout allez voter, car comme disait Churchill : La démocratie n'est peut-être pas le meilleur des systèmes politiques, mais il reste le moins mauvais de tous.

Depuis 2008, j'ai pris en charge le volet financier de la collectivité. Mes maîtres mots sont :

- Rigueur budgétaire.
- Réaliser des investissements durables et profitables au plus grand nombre.
- Une capacité d'autofinancement élevée, cela passe par une maîtrise des dépenses, nos recettes venant principalement des dotations de l'Etat et des impôts locaux, les marges de manœuvre sont donc très limitées.
- Ne pas endetter la commune, avoir recours le moins possible à l'emprunt.

Il est encore un peu tôt pour parler de bilan, je me tiendrai uniquement à l'année 2018.

Nos recettes, c'est d'abord les dotations de l'Etat, qui sont restées à peu près au même niveau que 2017, c'était la promesse du gouvernement actuel, après 4 ans de baisses consécutives, ces dotations s'élèvent à 450 000 €.

Les taxes locales progressent très peu, 1% pour la Taxe d'habitation et la Taxe Foncière bâti, et pas d'augmentation pour la Taxe foncière non bâti.

Nous avons donc une Taxe d'Habitation de 15,34%, sachant que la moyenne des 12 communes environnantes est de 15,54%, que la moyenne dans le dept du Nord est de 17,93%. Les recettes des contributions directes, c'est à dire la TH, TF et la TFNB représentent 660 000 €.

Notre excédent va avoisiner pour 2018, 388 000 €, (342 000 € en 2017).

Nos dépenses d'investissement en 2018 auront été de 621 171 €.

Nous avons obtenu quelques subventions, notamment pour les travaux de l'école, 200 000 € auprès du Département, 146 000 €

de fonds de concours auprès de la Pévèle Carembault, 65 000 € auprès de l'Etat au titre des Dotations d'Equipeement des Territoires Ruraux, 50 000 € de subvention et 35 000 de prêt à taux 0 auprès de la CAF. Pour le plateau multisports, dont les travaux ont commencé, 40 000 € de fonds de concours et une demande de 23 000 € auprès de la Région. Pour les travaux de réfection de chaussée, 17 000 € auprès du Département, ce qui fait plus de 520 000 € de subventions au titre des travaux engagés en 2018 et peut être 23 000 € de plus si la Région accède à notre demande.

Nous versons aussi, de notre côté, des subventions et des aides : nos associations ont bénéficié de subventions pour un montant de plus de 40 000 €, et l'école St Martin d'une participation communale dans le cadre du contrat d'association qui lie l'école et la commune, de 50 000 €.

Un petit mot sur nos emprunts : Il ne nous en reste plus que 3 à rembourser pour un montant de 420 000 €, soit 166 € par habitant, sachant que la moyenne pour notre strate est de 715 € par habitants. Au printemps dernier, la Boulangerie a dû fermer. Par jugement du 25 avril, le tribunal de commerce prononçait la liquidation et nommait un mandataire judiciaire. Faute de repreneur sérieux, et j'insiste sur le mot « sérieux », la vente du matériel a eu lieu fin octobre. J'ai assisté à cette vente... le matériel, très vétuste, est parti pour une bouchée de pain ! J'ai pu aussi me rendre compte que de gros travaux sont à entreprendre dans la maison.

Après avoir sollicité plusieurs services, dont la Chambre des métiers et de l'artisanat, ainsi qu'une agence spécialisée dans la reprise de boulangeries, il apparaît que si il n'y a pas eu de repreneur, c'est parce que ce secteur est aujourd'hui soumis à une très grande concurrence, et qu'il y a plus de boulangeries à reprendre que de boulangers prêts à s'installer et à investir dans le secteur rural. J'ai alors recontacté le groupe Carrefour Proximité, que j'avais déjà rencontré en début de mandat pour un commerce de proximité type Proxi-service. Mais faute de local adéquat, notre première rencontre n'avait pas abouti. Aujourd'hui, c'est peut-être l'occasion. Dès que nous aurons tous les éléments en main (le prix de l'immeuble, l'estimation des travaux, les conditions financières demandées par Carrefour Proximité, ou un autre...) le Conseil Municipal devra alors se prononcer... je ne vous promets rien, si c'est faisable, nous le ferons.

Un rucher école communautaire va être implanté près de la gare de la Coquerie, sur un terrain communal. Il sera géré par l'association ABELLES EN PEVELE, qui a pour objet social de développer l'apiculture familiale et ainsi aider à la protection des abeilles sur le territoire de la Pévèle Carembault, et aussi de rétablir la prééminence d'une abeille locale, l'abeille noire, dont la pérennité est menacée. Nous avons donc sécurisé l'emplacement, les premières ruches devraient bientôt arriver. Nous aurons peut-être du miel, qui pourrait faire partie des produits locaux vendus dans le magasin de proximité....

En septembre 2017, lors de la création de l'Agence Postale Communale, dont les horaires d'ouverture étaient calqués sur ceux de l'ancienne poste, je vous annonçai que nous entreprendrions une enquête auprès des usagers afin de s'assurer que les horaires étaient pertinents. Nous avons donc adapté les heures d'ouverture en élargissant en septembre 2018 la plage horaire du samedi de 9h à midi et non plus 11h30, et, à partir de janvier, l'Agence sera aussi ouverte le mercredi après-midi.

Une assistante sociale tient aussi dorénavant une permanence les 2<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> mardis du mois de 10h30 à 11h30.

Nous avons entamé en 2010 la rénovation de notre éclairage public. C'est maintenant chose faite, l'ensemble des lanternes a été remplacé, la moitié par des ampoules Bi-Puissance entre 2010 et 2015, l'autre moitié par des LED l'année dernière, chantier piloté par la PEVELE CAREMBAULT. C'est plus de 400 nouvelles lanternes posées pour plus de confort et plus d'économies.

### Extrait du discours de Michelle CASTELAIN

140 personnes ont assisté au REPAS des AINES, animé par Music Live. Le service était assuré par l'association des Animations Nomainoises, aidée par 8 jeunes de l'association du Foot de Nomain.

En décembre, confection des 265 colis de Noël. Un grand merci aux membres de l'association des Animations pour leur disponibilité, leur dynamisme, leur bonne humeur.

Le 13 juillet fut l'occasion de fêter ensemble la Fête Nationale. Petite restauration, bal populaire dans le jardin de la mairie et à 23h le magnifique feu d'artifice.

Un petit mot sur nos Anciens Combattants. Nous nous sommes rendus à Tournai pour y honorer la mémoire des habitants de Nomain fusillés dans l'enceinte de la Caserne Rocroy. Après la messe pour les victimes des deux guerres, dépôt de gerbes à divers monuments dont celui de Gabrielle PETIT dont nous fêtons le 100ème anniversaire de son exécution. De nombreux étudiants belges sont intervenus pour commémorer les victimes de la guerre. Le verre de l'amitié fut offert à l'Hôtel de Ville par le bourgmestre de Tournai pour fêter cette amitié franco-belge.

### Extrait du discours de Georges SANT

La seconde phase des travaux à l'école Léo Lagrange a débuté au printemps 2018 pour se terminer avec la création d'une nouvelle salle de restauration, d'un bureau de direction, et de locaux techniques. Les enfants pourront utiliser ce tout nouvel espace courant mars 2019. Création d'un plateau multisports avec un terrain en gazon synthétique de 15m x 30m pour un montant H.T. de 90 000,00 €. Nous allons entreprendre des travaux de voirie pour un montant total de 370 000,00 € H.T.

- Réalisation d'un trottoir drainant en sable de marquise et des entrées des habitations en enrobé pour les rues de la Gambette et chemin vert.
- Création d'un parking de 210 m<sup>2</sup> en face des habitations du N° 5 au N° 11 rue Henri fourmanoier.
- Prolongation d'un caniveau et bordure entre la voirie et trottoir en cailloux rue du coquelet.
- Travaux de mise en sécurité par la réalisation d'un trottoir de la gare vers l'abri bus rue de la coquerie

### Extrait du discours d'Anne-Sophie VANDERMESSE

*Le nouveau quartier des Hauts du Paradis*

L'année 2018 a marqué un tournant important dans le processus de réalisation du nouveau quartier des Hauts du Paradis.

En effet 2 étapes primordiales ont été validées :

- Le permis d'aménager
- Les études de sol

Il était nécessaire de connaître l'état des sols et de faire un point sur la flore et la faune de la zone concernée. Pour ce faire, des mesures, des prélèvements ainsi que des fouilles archéologiques ont été menés. L'ensemble des résultats a montré que le terrain répondait aux exigences du projet. Début 2019, l'étape de pré-commercialisation pourra enfin débuter.

*Les règles d'urbanisme*

Il est important de rappeler que la construction de bâtiments et/ou la réalisation de travaux implique de se conformer à des règles de construction et d'urbanisme.

Elles ont un caractère obligatoire et sont là pour de bonnes raisons. Le respect de ces règles est sans aucun doute bénéfique tant pour les pétitionnaires que pour la collectivité.

C'est une question de cohérence dans le développement de la commune et de préservation d'un cadre de vie harmonieux et agréable pour tous.

### Extrait du discours de Françoise DELPLANQUE

La médiathèque vous propose des rencontres littéraires avec dédicaces des auteurs, apprendre à jouer ou à vous perfectionner aux échecs, pour les tous petits des ateliers « Mini graine de lecteurs », des ateliers Montessori, et de vous divertir avec des matchs d'Impro. En 2018, nous avons visité le cimetière du Père Lachaise, nous avons participé pour la première fois aux journées du patrimoine et pour clôturer le centenaire de la grande guerre, nous avons programmé « le fusil à la main » par la compagnie La Belle Histoire. Dans le même temps exposition des œuvres d'Adrien Barrère à la médiathèque sur la vie des soldats dans les tranchées.

Des conférences ont eu lieu, celle sur l'Europe par M. Plaisant, agrégé d'histoire et celle de Mr Honorez sur la guerre 14-18.

Des spectacles offerts aux enfants des écoles. Benoit Deruyver a présenté pour les plus jeunes « le déconte de Noël ». La compagnie les volubiles a présenté aux plus grands un conte fantastique « Les 7 gueules du dragon »

En 2019, Emmanuel Sys interviendra lors d'une rencontre littéraire et dédicacera ses polars à la médiathèque le 15 mars. La chorale « Couleur Gospel » chantera en l'église de Nomain le 10 mars à 16h. En avril, découverte de Paris d'une manière insolite « Paris Frissons » avec une visite guidée.

### Extrait du discours de Dominique MEURISSE

Nous avons le plaisir d'accueillir 2 nouvelles associations, la Diagonale de Nomain et le Délirium Ludens.

En septembre a eu lieu le 1<sup>er</sup> forum des associations organisé par la Municipalité.

Téléthon 2018. De nombreuses animations organisées par des associations Nomainoises. Un spécial Repair café qui attire toujours autant de monde. Plus de 1000 € reversé à l'AFM. Un grand merci aux associations qui ont participé, aux bénévoles et aux personnes présentes.

Les accueils de loisirs sans hébergement auront lieu exceptionnellement cette année à l'école St Martin pour cause de travaux à l'école Léo Lagrange. Les places seront limitées.

Des efforts sont faits par la municipalité pour satisfaire les demandes d'attribution de logements sociaux, mais il y a peu de roulement entre les locataires, « les gens se plaisent à Nomain », d'où une demande de logements plus importante que l'offre.

### Fin de cérémonie

Merci au PEVELE JAZZ BAND de nous accompagner chaque année pour cette cérémonie.

Cette année, nous avons décidé de mettre à l'honneur quelques personnes qui œuvrent depuis longtemps, bénévolement, soit dans des associations, soit de manière individuelle, au service des autres. Ils ne se mettent jamais en avant, mais, ce matin, ils ne pourront pas l'éviter. Gérard et Marie-Paule WACQUIER, Aimé et Michelle BAUDCHON, et Jean-Marie et Anne DESRY ont été tous les 6 mis à l'honneur.



Population municipale	2 497
Population comptée à part	34
Population totale	2 531



### NAISSANCES

THOMASSIN Jules  
 MALLE Paul  
 SPANNEUT Léontine  
 MENOTTI Axel  
 SCHIPMAN Elon  
 GRAS Abigaëlle  
 BOULARD Bastien  
 DELEMME Léa  
 BOUCHEZ Giulia  
 DELEBASSÉE Guillaume  
 DUBOIS Mady  
 ALVES CINARI Manuela  
 FONTAINE Bastien  
 LECLERCQ Maël  
 HILALI Tahar  
 LERAT Roxane  
 DUBUS Chloé  
 FONTENIT Paul  
 OPALVENS VASSEUR Mulan  
 GRYMONPREZ Sofia  
 DEPOORTER Sacha  
 BOUSQUET BRAME Lynn  
 DEROUBAIX Léon  
 MOLINERO Charles  
 OLIVIER Sarah

### Baptêmes Républicains

COURTOIS Manao  
 COURTOIS Mya

### PACS

M. LAGACHE Christopher et Mme DAELDYCK Julie  
 M. PERRON Grégory et Mme BAUDCHON Aurore  
 M. BOUQUE Arnaud et Mme VANLOOCK Marie-Noëlle  
 M. ABRAHAM Maxime et Mme LENNE Charlotte  
 M. DUCATEAU Corentin et Mme LECOMTE Marion  
 M. VERON Mathieu et Mme DIDIO Mélanie  
 M. STAWICKI Clément et Mme HUIN Marine  
 M. MOURA Franck et Mme VINOUBE Perrine  
 M. HUG Romain & Mme DERÉLY Perrine



### MARIAGES

M. LAGNEAU Cédric et Mme MALEK Viktorya  
 M. HIOCO Clément et Mme SCHORTZEN Marie  
 M. LAHURE Emmanuel et Mme OBERT Alexandra  
 M. BLANCON Davy et Mme CRIME Emilie  
 M. JONVILLE Bastien et Mme PETIT Justine  
 M. PUERTA Thomas et Mme MASQUELIER Claire  
 M. WARMOES Aurélien et Mme DUBURCQ Mélanie  
 M. LASSALLE Gauthier et Mme PANCHEA Adina  
 M. MOLINERO Marc et Mme RÉTHORÉ Stéphanie  
 Mme LECLERCQ Sophie et Mme MARCY Emmanuelle  
 M. DELEBASSÉE Florentin et Mme SPELLE Julie  
 M. GABORIT Thomas et Mme CNIGNIET Pauline  
 M. BOUQUE Arnaud et Mme VANLOOCK Marie-Noëlle



### DECES

Mme COMBLE Marie épouse CORREIA-LOURENCO  
 Mme ITSWEIRE Ginette épouse CAZE  
 Mme MAHIEZ Marie épouse RENARD  
 M. VARLET Jean-Michel  
 M. DELANNOY Hugues  
 Mme DUHEM Yvonne épouse MEURISSE  
 M. HAIMAILLE Jacques  
 Mme DERNAUCOURT Denise épouse ROGER  
 M. BRUNEL Jean-Luc  
 Mme LEDENT Raymonde épouse BOURGON  
 M. JEAN Marcel  
 M. DINET Jacques  
 M. DELCROIX Jean  
 Mme LEMAIRE Anne épouse MORTREUX  
 M. CAULIER Maurice  
 Mme DUBOIS Simone épouse CLIQUENNOIS  
 M. BOURGON Jean  
 Mme PASBECQ Yvette épouse DEFRETIN  
 M. DERAÏN André



## MARS

-  **02 Samedi**  
Nuit de la Chouette
-  **09 Samedi**  
Tournoi de Belotte, FC Nomain
-  **10 Dimanche**  
Couleur GOSPEL
-  **15 Vendredi**  
Spectacle Musical  
Ecole Saint Martin
-  **15 Vendredi**  
Rencontre-dédicace, Emmanuel Sys
-  **16 Samedi**  
Showcase du groupe Esplanades,  
musique rock and pop
-  **16 Samedi**  
Repair Café
-  **22 Vendredi**  
Loto école Léo Lagrange
-  **23 Samedi**  
Loto association Fit'Pévèle
-  **24 Dimanche**  
Nomain propre

## AVRIL

-  **07 Dimanche**  
Parcours du Cœur
-  **20 Samedi**  
Chasse aux œufs
-  **26 Vendredi**  
Goûter des aînés
-  **26 Vendredi**  
Coups de cœur littéraires
-  **28 Dimanche**  
Repas des aînés

## MAI

-  **01 Mercredi**  
Remise des médailles du travail
-  **08 Mercredi**  
Commémoration du 8 mai 1945
-  **11 Samedi**  
Chorale de Mouchin
-  **11 Samedi**  
Soirée Théâtre
-  **24 Vendredi**  
Conférence Musique Baroque  
Le Concert d'Astrée
-  **25 Samedi**  
Concert Nom'In Rock
-  **26 Dimanche**  
Elections européennes

# Calendrier des Fêtes 2019

## JUIN

-  Les **07, 08, 09**  
Festival Pévèle Jazz Band
-  Du **07 au 27**  
Expo Photos Jazz
-  **08 Samedi**  
Showcase du  
Pévèle Jazz Band
-  **22 Samedi**  
Repair Café
-  **28 Vendredi**  
Rencontre-dédicace  
Blandine Lejeune






## JUILLET

-  **13 Samedi**  
Bal et Feux d'artifices






## SEPTEMBRE

-  **01 Dimanche**  
Commémoration Libération  
de Nomain
-  **15 Dimanche**  
Journée du Patrimoine
-  **20 Vendredi**  
Coups de cœur littéraires
-  **21 Samedi**  
Forum des associations
-  **28 Samedi**  
Course cycliste
-  **29 Dimanche**  
Braderie
-  **28 Samedi**  
Jeux en Famille



## OCTOBRE

-  **12 Samedi**  
Bibliothèque en fête
-  **04 Vendredi**  
Perf d'Impro
-  **05 Samedi**  
Atelier échecs
-  **19 Samedi**  
Jeux en Famille
-  **17 Jeudi**  
Mini-Graines de lecteur

## NOVEMBRE

-  **08 Vendredi**  
Festival du Court Métrage
-  **11 Lundi**  
Commémorations du  
11 novembre
-  **16 Samedi**  
Atelier échecs
-  **23 Samedi**  
Soirée Pyjama
-  **30 Samedi**  
Jeux en Famille

## DECEMBRE

-  **21 Samedi**  
Colis des aînés
-  **07 Samedi**  
Atelier échecs





- LISTE DES EDIFICES PUBLICS & LIEUX-DITS**
- 1 - Mairie
  - 2 - Ecole Léo Lagrange
  - 3 - Ecole Saint-Martin
  - 4 - Eglise Saint-Martin et Grand place
  - 5 - Temple Protestant
  - 6 - Gare de la Coquerie
  - 7 - Gare d'Ouvignies
  - 8 - La Poste
  - 9 - Dieu de Pierre
  - 10 - Tilleul à Poux
  - 11 - Hameau du Bois
  - 12 - Hameau de Lannay
  - 13 - Bas Hameau

- C3 PAUL DELATTRE (rue)
- D2-D3 PAUL DHELEMMIE (rue)
- B4 PONICHEAU (rue du)
- C3 QUIMBERGE (rue du)
- C2 REINE DELZENNE (rue)
- C3 ROUPION (rue du)
- D2-D3-D4 TOURNAI (route de)
- C4 VERT BOIS (rue du)
- B3 VISTORIE (rue de la)
- A3 WATINETTE (chemin de)

- C3 JEAN LEBAS (rue)
- C3 JOSEPH LEONARD (rue)
- C3-D3 JULES DELABY (rue du)
- D3-E3-E2 LANNAY (rue de)
- C3 LOUIS DELCROIX (rue)
- D3 LOUIS GUISLAIN (rue)
- C4 MICHEL BEYER (rue)
- C2-C3 MOULIN (rue du)
- B2 OUVIGNIES (rue d')

- C2 FORT DEBOUT (rue du)
- B2-B3 GAMBETTE (rue de la)
- C3 GRAND PLACE
- C2 HAUTE (rue)
- B3 HENRI DERAIN (rue)
- B2 HENRI FOURMANOIR (rue)
- D2 BERNARD DELEMMIE (rue)
- C2-D2 EMILE PAVEN (rue)
- D2 GEORGES HERENT (rue)

- C3 BAS HAMEAU (rue du)
- C1-C2 BOIS VARLET (rue du)
- C1-D1 CHAPPELLE (cros de la petite)
- B4 CHAPITRE (rue du)
- B2 CHEMIN VERT (rue du)
- C2 COMMUNE (rue de la)
- D3 COCOULET (rue du)
- A3-A2 COQUERIE (rue de la)

- C3 BAS HAMEAU (rue du)
- C1-C2 BOIS VARLET (rue du)
- C1-D1 CHAPPELLE (cros de la petite)
- B4 CHAPITRE (rue du)
- B2 CHEMIN VERT (rue du)
- C2 COMMUNE (rue de la)
- D3 COCOULET (rue du)
- A3-A2 COQUERIE (rue de la)

- C3 BAS HAMEAU (rue du)
- C1-C2 BOIS VARLET (rue du)
- C1-D1 CHAPPELLE (cros de la petite)
- B4 CHAPITRE (rue du)
- B2 CHEMIN VERT (rue du)
- C2 COMMUNE (rue de la)
- D3 COCOULET (rue du)
- A3-A2 COQUERIE (rue de la)